

UNIVERSITE DU QUEBEC

MEMOIRE

PRESENTE A

L'UNIVERSITE DU QUEBEC A CHICOUTIMI

comme exigence partielle

DE LA MAITRISE EN ETUDES REGIONALES

PAR

LISE THEBERGE

L'EDUCATION DES FILLES AU COLLEGE

DU BON-PASTEUR DE CHICOUTIMI (1937-1967)

Avril 1983



Mise en garde/Advice

Afin de rendre accessible au plus grand nombre le résultat des travaux de recherche menés par ses étudiants gradués et dans l'esprit des règles qui régissent le dépôt et la diffusion des mémoires et thèses produits dans cette Institution, **l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)** est fière de rendre accessible une version complète et gratuite de cette œuvre.

Motivated by a desire to make the results of its graduate students' research accessible to all, and in accordance with the rules governing the acceptance and diffusion of dissertations and theses in this Institution, the **Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)** is proud to make a complete version of this work available at no cost to the reader.

L'auteur conserve néanmoins la propriété du droit d'auteur qui protège ce mémoire ou cette thèse. Ni le mémoire ou la thèse ni des extraits substantiels de ceux-ci ne peuvent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

The author retains ownership of the copyright of this dissertation or thesis. Neither the dissertation or thesis, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

RESUME

L'éducation des filles au Collège du Bon-Pasteur de Chicoutimi (1937-1967).

Mémoire de M.A. en études régionales, UQUAC, 1984, par Lise Thérberge.

Ce travail est une entreprise de recherche des éléments objectifs et collectifs, qui sont postulés par l'auteure comme base de sa mémoire individuelle; l'éducation, l'éducation classique s'adressant aux filles, a été choisie comme champ spécifique, comme instrument privilégié de cette recherche. L'éducation classique a été choisie, parce qu'elle a toujours été un moyen d'accéder aux postes de direction idéologique et politique de la société québécoise, que sont le Haut-clergé et les professions libérales, du moins à l'époque où se situe le plus fort de notre analyse, c'est-à-dire durant la première moitié du XXe siècle. Est-il utile d'ajouter que l'éducation et l'instruction en général, sont posés comme puissants instruments d'enculturation, de transmission des attitudes et habiletés fondamentales, des idéologies, des valeurs?

Un survol du contexte de l'Histoire de l'éducation en général permet d'abord de situer la problématique que nous avons étudiée plus spécifiquement à travers les conditions d'implan-

tation et de développement du Collège du Bon-Pasteur de Chicoutimi. Nous avons tenté de tracer le portrait de ce Collège, en montrant celles et ceux qui y ont donné vie en l'habitant: ce sont d'abord les religieuses elles-mêmes, les conditions de l'acquisition de leur instruction, l'enseignement qu'elles ont dispensé, à chaque année ou groupe d'années. Nous avons ensuite retracé le comportement "académique" des élèves c'est-à-dire la durée moyenne de séjour, les pourcentages d'abandons, par classe, de même que le pourcentage de celles qui ont pu persister, jusqu'à l'obtention du B.A. ou, entre 1965 et 1967, du diplôme de Collège II ou Collège III.

Nous nous sommes intéressée à l'analyse de l'idéologie proposée aux élèves et aux religieuses oeuvrant au Collège du Bon-Pasteur; nous avons également tenté de voir si les propositions idéologiques ont été intériorisées.

L'idéologie proposée, que nous avons qualifiée d'idéologie de contemplation, a été analysée principalement à travers les discours prononcés sur place, de même qu'à travers l'analyse d'un prospectus et règlement disciplinaire. Nous y voyons poindre la complexité des rapports entre les religieuses et le clergé, en tant qu'agents de l'idéologie de contemplation.

L'idéologie intériorisée a été analysée à travers deux discours d'élèves; des rencontres avec deux des premières professeures et avec six bachelières sont présentées comme des témoignages, des bilans de l'histoire de l'éducation de chacune.

Cet exercice de mémoire pose, de façon aiguë, le problème du rapport des femmes, en tant que groupe social, à l'écrit, en tant que l'écrit laisse des traces relativement faciles à repérer pour l'esprit; il nous a été difficile de tracer cet itinéraire, à travers les appels au silence, à la discrétion, au dévouement, que nous y avons retracés et décelés. Nous avons tenté d'en faire ressortir les moments forts, c'est-à-dire ceux qui sont reliés à l'action sociale que représente la mise sur pied et la continuation d'institutions d'enseignement pouvant mener à l'exercice de professions libérales, à l'exercice possible d'une plus grande liberté de l'esprit et, par conséquent, à une compréhension accrue de sa situation particulière telle que profondément liée aux schèmes d'analyse généraux que l'éducation systématisée et institutionnalisée permet de découvrir, de dévoiler.

Lise Hébert e
20 février 1984

à mes filles

REMERCIEMENTS

L'auteure désire remercier toutes les personnes qui, par leur assistance, ont contribué à rendre possible la réalisation de cette recherche.

Plus spécialement notre reconnaissance va:

à madame Nadia Fahmy-Eid, historienne, professeure à l'UQUAM et directrice de recherche, qui nous a aidée à réaliser notre projet, et invitée à participer à quelques réunions du Groupe de recherche sur l'éducation des filles,

à monsieur André-Louis Sanguin, directeur du programme de maîtrise en études régionales,

à la révérende Soeur Germaine Villeneuve, s.c.i.m., archiviste de la Maison provinciale du Bon-Pasteur, à Chicoutimi, qui a accepté notre présence quotidienne dans son local d'archives, durant plusieurs mois,

à la révérende Soeur Louise Gagnon, s.c.i.m. qui nous a très généreusement donné accès aux Annales de la communauté,

à monsieur Louis Côté, responsable des Archives nationales, à Chicoutimi,

à madame Françoise Desbiens et à messieurs Camille Simard et Raymond Roy, qui nous ont fait profiter de leur expertise, pour les aspects qui touchent l'utilisation et la programmation informatique,

à mesdames Nicole Tremblay-Bergeron et Denise Bernard.

Le comité de perfectionnement du CEGEP de Jonquière nous a accordé une subvention.

Sommaire

Nous nous proposons d'abord de faire un court survol du contexte général de l'histoire de l'éducation des filles, pour signifier le contexte dans lequel s'inscrit l'implantation et le développement du Collège du Bon-Pasteur de Chicoutimi, entre 1937 et 1967.

Nous retracerons ensuite les principales étapes de l'existence objective de cette institution, de même que plusieurs éléments de son contenu: instruction des religieuses, enseignement dispensé, comportement académique des élèves. Nous analyserons en fin de mémoire, l'idéologie proposée au Collège du Bon-Pasteur, à travers des discours, prospectus et règles de discipline. Nous tenterons de déceler des éléments d'idéologie intériorisée, à travers des rencontres avec deux des premières professeures, et avec six bachelières.

Nous conclurons sur les significations que nous entrevoyons aux éléments et situations retracés, et soulignerons les liens entre l'histoire individuelle et l'histoire collective.

TABLE DES MATIERES

Page titre	i
Dédicace	ii
Remerciements	iii
SOMMAIRE	iv
TABLE DES MATIERES	v
LISTE DES ILLUSTRATIONS	vii
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I - LE CADRE HISTORIQUE	7
1.1 Le cadre éducatif général	7
1.2 Le développement des institutions classiques s'adressant aux filles	11
CHAPITRE II - LA FONDATION DU COLLEGE DU BON-PASTEUR	18
2.1 Son implantation	18
2.2 Les subventions	24
2.3 Les journaux régionaux et l'existence publique du Collège du Bon-Pasteur	27
CHAPITRE III - L'INSTRUCTION DES FILLES AU COLLEGE DU BON-PASTEUR	38
3.1 L'instruction des religieuses	38
3.2 L'enseignement dispensé	46
- méthode	46
3.3 Comportement académique des élèves	66
- méthode	66

CHAPITRE IV - ANALYSE DU DISCOURS IDEOLOGIQUE	77
4.1 L'idéologie proposée et l'idéologie intérieurisée au Collège du Bon-Pasteur: une problématique	77
4.2 Les discours des clercs	84
4.3 Deux discours d'élèves	90
4.4 Les prospectus et règlements disciplinaires	95
CHAPITRE V - TEMOIGNAGES	99
5.1 Témoignages de quelques professeures	99
5.2 Témoignages de quelques bachelières	106
CONCLUSION GENERALE	128
BIBLIOGRAPHIE	132
ANNEXES	140

LISTE DES ILLUSTRATIONS

TABLEAU I	-	Nombre des religieuses inscrites aux études supérieures, incluant le B.A., entre 1945 et 1962	41
TABLEAU II	-	Nombre d'élèves par classe, 1937-38 à 1955-56	47
TABLEAU III	-	Nombre d'élèves par classe, 1956-57 à 1966-67	49
TABLEAU IV	-	Matières enseignées, 1937-38 à 1946-47	53
TABLEAU V	-	Matières enseignées, 1947-48 à 1954-56	56
TABLEAU VI	-	Matières enseignées, 1956-57 à 1960-61	58
TABLEAU VII	-	Matières enseignées, 1961-62 et 1962-63	60
TABLEAU VIII	-	Matières enseignées, 1963-64	61
TABLEAU IX	-	Matières enseignées, 1964-65	63
TABLEAU X	-	Matières enseignées, 1965-66 et 1966-67	64
TABLEAU XI	-	Lieu de résidence des parents	67
TABLEAU XII	-	Nombres totaux comparés d'entrées et de sorties, par années académiques du Baccalauréat (1956-66)	72
TABLEAU XIII	-	Nombre d'abandons par classe et par année des étudiantes inscrites en Eléments latins (1956-66)	75
GRAPHIQUE I	-	Carte définissant les limites municipales	68
GRAPHIQUE II	-	Nombre d'élèves, année de la première inscription	69

INTRODUCTION

Prenez cette guinée, utilisez-la pour faire brûler le collège jusqu'à ses fondements mêmes. Mettez le feu à ces vieilles hypocrisies. Que la lumière du bâtiment incendié effraie les rossignols et empourpre les saules. Et que les filles des hommes cultivés dansent la ronde autour du feu et jettent des brassées de feuilles mortes sur les flammes. Et que leurs mères se penchent aux fenêtres les plus hautes et crient: "Laissez-le brûler! Laissez-le brûler! Car nous en avons fini de cette "éducation". 1.

Nous nous sommes intéressée à l'histoire de l'éducation des filles dans une entreprise de recherche de mémoire collective qui est la base, pensons-nous, de notre mémoire personnelle. En effet, nous postulons que l'histoire des groupes humains précède et est condition fondamentale de l'histoire des individus particuliers.

Nous estimons que dans le cas de l'histoire des femmes en tant que groupe humain, il faut développer une conscience de l'occultation, développer des instruments d'analyse et de recherche qui nous permettent de comprendre le sens des non-faits, de ce qui n'a pas lieu, de ce qui n'est

1. Virginia WOOLF, Trois guinées, Editions des Femmes, 1978, p. 80

pas dit, et de leur signifiante globale dans un ensemble social. Ainsi, la non-histoire apparente ou à tout le moins officielle des femmes peut signifier, globalement, que les femmes ne font pas partie de la direction des sociétés en tant que personnages de pointe. Cette même non-histoire signifie cependant, en même temps, que l'histoire officielle repose sur le silence des femmes, sur leurs travaux silencieux.

L'histoire de l'éducation des filles nous paraît un instrument particulièrement privilégié de la recherche de la genèse des attitudes fondamentales des femmes. L'éducation n'est-elle pas en elle-même un des plus puissants, sinon le plus puissant, instrument d'enculturation, de transmission des attitudes et habiletés fondamentales, des idéologies, des valeurs?

L'histoire de l'éducation nous paraît ainsi être un instrument permettant de voir le lien entre histoire individuelle et histoire collective. L'éducation, c'est la base objective et sociale de nos mémoires individuelles.

Pour comprendre le contexte dans lequel s'est développé l'enseignement supérieur s'adressant aux filles, nous nous proposons, en première partie du présent

mémoire, de dégager la place faite à l'éducation et à l'instruction des filles, à travers les travaux des principaux historiens de l'éducation au Québec. Nous nous baserons sur des ouvrages de synthèses générales, principalement sur L'Histoire de l'enseignement au Québec, 1608-1971, de Louis-Philippe Audet. Nous puiserons des éléments supplémentaires dans les travaux de Lionel Troulx, Amédée Gosselin, Marcel Lajeunesse et Claude Galarneau.

Nous tracerons les grandes lignes du développement de l'enseignement classique s'adressant aux filles, en nous basant principalement sur les travaux de Lucienne Plante. Nous utiliserons également les monographies et travaux de Michèle Jean, Antonine Gagnon et Ruby Heap.

Ce survol du contexte du développement de l'éducation classique s'adressant aux filles ne comportera certes aucun élément nouveau, par rapport aux recherches déjà entreprises et organisées, en Histoire de l'éducation.¹ Nous estimons cependant que ce survol du contexte éducationnel est nécessaire à une compréhension élargie de la problématique qui nous intéresse. Nous nous bornerons à l'Histoire de l'éducation relative au cours classique, principalement, par souci d'homogénéité avec l'objet principal de notre mémoire, c'est-à-dire le Collège du Bon-Pasteur de Chicoutimi.

1. Nous visons ici les nombreuses études et monographies entreprises par le Groupe de recherche sur l'éducation des filles, dirigé par les historiennes Nadia Fahmy-Eid et Micheline Dumont.

Les autres chapitres de notre travail porteront spécifiquement sur le Collège du Bon-Pasteur de Chicoutimi. Nous retracerons d'abord les principales étapes de sa création. Nous présenterons ensuite des données à teneur académique telles que l'instruction des religieuses, les matières enseignées, de même que le comportement que l'on pourrait qualifier de scolaire, des élèves: durée de séjour, classe de première inscription et classe de sortie. Nous avons de plus cherché à retracer le lieu de résidence des parents et relié cette coordonnée avec la durée moyenne de séjour des étudiantes.

Nous avons complété ces données objectives, chiffrables et relatives aux matières académiques, par une analyse de l'idéologie proposée, que nous avons distinguée de l'idéologie intériorisée par les élèves de ce collège. Nous proposerons un cadre conceptuel d'analyse assez nouveau que nous justifierons et expliquerons, avant de procéder à l'analyse de quelques discours retracés.

Nous signalerons la méthode utilisée et les problèmes rencontrés, à mesure que nous nous engagerons dans chacun de ces éléments constitutants.

Notre étude du Collège du Bon-Pasteur de Chicoutimi repose sur une somme quantitativement mince de documen-

tation écrite. L'archiviste de l'Evêché de Chicoutimi, de même que la religieuse archiviste du Collège du Bon-Pasteur nous ont expliqué cette situation en alléguant la proximité des rapports des religieuses avec l'Evêque, principal responsable des aspects académiques officiels de l'institution, devant l'Université Laval. Le Collège du Bon-Pasteur et l'Evêché de Chicoutimi entretenaient des rapports de bon voisinage et d'amitié, autant sur le plan matériel que spirituel. L'Evêque et les religieuses se téléphonaient et se visitaient, plutôt que de s'écrire, la plupart du temps.

Notre visite des abondantes archives du Séminaire de Chicoutimi, dans le but de retrouver des éléments écrits relatifs aux rapports de cette institution avec le Collège du Bon-Pasteur, nous a laissé voir, par contraste, la grande pauvreté des archives des religieuses. Les religieuses ont-elles associé les archives, les documents écrits, les traces qui durent et sont analysables, aux richesses, richesses qu'elles ont par ailleurs fait voeu de ne pas cumuler?

Sur le plan épistémique, c'est-à-dire sur le plan de la constitution de la connaissance, cette situation de rareté des instruments écrits n'est pas sans signification. L'instruction et l'éducation sont des champs humains directement documen-

tés à partir d'écrits. L'écrit est le résultat d'une pensée systématisée, tout autant que son constituant privilégié.

Notre survol des conditions du développement de l'éducation classique tentera de montrer que l'accès des femmes à l'éducation considérée supérieure est relativement tardif; pourquoi serait-il alors particulièrement surprenant ou incohérent, que nous n'ayons retracé que peu de documentation écrite? D'autant plus, nous le verrons, que la création d'institutions d'enseignement classique s'adressant aux filles a, le plus souvent, été accompagnée d'appels au silence et à la discrétion. Le silence et la discrétion ne sont pas loin du non-écrit, sur le plan épistémique.

Nous avons décidé, avant même d'être confrontée avec la situation que nous venons de signaler et de tenter d'expliquer, de rencontrer des anciennes enseignantes et des anciennes élèves du Collège du Bon-Pasteur. Ces rencontres constituent donc un élément à la fois autonome et complémentaire, tout autant de notre travail relatif au Collège du Bon-Pasteur que de la problématique du développement de l'éducation classique s'adressant aux filles.

CHAPITRE I - LE CADRE HISTORIQUE

1.1 Le cadre éducatif général

Comme on pourra le constater, la reconstitution de ce cadre éducatif repose essentiellement sur les données fournies par les grandes synthèses de l'Histoire de l'éducation dont dispose l'historiographie.

En général, Louis-Philippe Audet utilise la notion "homme tout entier"¹ dans son acception la plus littérale. La première fois que L.-P. Audet signale la situation de l'éducation des filles, c'est pour faire l'énoncé général suivant:

Les femmes furent moins instruites, dans l'ensemble, que les hommes. On leur demandait "d'être vertueuses et fidèles, attentives aux soins de la vie domestique".²

L.-P. Audet dit clairement, en parlant du XVII^e siècle cette fois, que "l'instruction des garçons est supérieure à celle des filles";³ c'est un constat de fait auquel il ne cherche pas d'explication autre que dans le fait que l'Eglise interdisant la coéducation, les paroisses qui ont peu de moyens financiers, se contentent d'écoles de garçons. De plus, dit-il, les parents montrent moins de sollicitude pour l'éducation des filles que pour celle des garçons.⁴

1. L.-P. Audet, Histoire de l'enseignement au Québec, H.R.W., 1971, tome 1, p. 33.

2. ibid., p. 22; L.-P. Audet cite ici Georges Bourjac.

3. ibid., p. 48, souligné par l'auteur.

4. Claude Galarneau, Les Collèges classiques au Canada français, Editions Fides, 1978. L'auteur y pose l'hypothèse que l'accès des garçons au Haut-clergé pourrait justifier la valorisation des études supérieures s'adressant aux garçons.

Pour le XVII^e siècle toujours, L.P. Audet signale que "la Nouvelle-France offrit pour l'éducation féminine, au niveau élémentaire, des institutions plus nombreuses et de meilleure qualité que celles qui furent organisées pour les garçons (...)"¹ On sait par ailleurs que le cours des Humanités est offert au Collège des Jésuites de Québec, à partir de 1635.² Seuls les garçons sont admis à ce collège formé sur le modèle de celui de LaFlèche.³

En 1686, les Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame qui avaient ouvert leur première école en 1658, s'établirent à Québec, et y ouvrirent une école ménagère dite Providence, où l'on enseignait aux jeunes filles la manière de travailler et de "gagner leur vie dans le service familial".⁴

-
1. L.-P. Audet, op. cit., p. 58. Le souligné est de nous.
 2. Dès 1637, "le nombre d'élèves s'accroît de jour en jour. On parle parfois en trois langues, et même en quatre: latine, française, montagnaise et huronne. Dès 1655, le cours "classique" est au complet. Vers 1632, les élèves étaient au nombre de seize. (Lionel Groulx rapporte que la population sédentaire de la Nouvelle-France était de 240 en 1641). On trouva aussi moyen d'exercer la charité envers les élèves pauvres." Les éléments constitutants de cette note sont tirés de Amédée Gosselin, L'instruction au Canada, sous le Régime français, 1635-1760, Ed. Laflamme et Proulx, 1911, pp.249 et 251
 3. On sait que le Collège de LaFlèche présida à la formation de René Descartes.
 4. L.-P. Audet, op. cit., p. 135

Dès leur arrivée, les religieuses de Mère Marie de l'Incarnation apprenaient également à leurs élèves "à lire, à écrire, à filer, les prières, les moeurs chrétiennes et tout ce que doit savoir une fille (...)"¹

Au niveau de l'enseignement primaire, au XVIII^e siècle, "l'éducation féminine est plus florissante que celle des garçons"², du fait de la spécialisation des Ursulines et des Soeurs de la Congrégation dans l'enseignement primaire. Il nous apparaît que l'éducation primaire des filles a pu paraître plus florissante, dans les milieux ruraux, du fait que l'enseignement qui leur est dispensé est assuré de façon systématique par les communautés religieuses de femmes. Il est de toute évidence plus facile de retracer un enseignement systématique dans un espace-temps déterminé, qu'un enseignement primaire dispensé par des instituteurs ambulants et des curés dévoués.³

-
1. L.-P. Audet, op.cit., p. 132. Les Ursulines ouvrirent leur premier couvent à Québec, en 1639, alors qu'en l'infime capitale, l'on recense à peine quarante petites filles (Faits rapportés par Lionel Groulx, L'enseignement français au Canada, vol. I, dans le Québec, Librairie Granger Frères Ltée, 1933, p.13).
 2. ibid., p. 138
 3. Lionel Groulx, op. cit., pp. 15 et 62, signale l'existence d'instituteurs ambulants qui "allant de maison en maison, de paroisse en paroisse et, pour une rétribution modique, faisant (sic) la classe aux enfants". Il signale également que les curés de campagne enseignaient la lecture et l'écriture. Ces pratiques semblent avoir eu cours au 18^e siècle.

En s'appuyant sur l'hypothèse de Claude Galarneau¹ et sur les commentaires de Ruby Heap², on peut également faire valoir que la prise en charge par le clergé des jeunes garçons jugés aptes aux études se faisait tellement tôt, que le besoin d'écoles primaires pour garçons en milieu rural devenait moins grand. Pareils débouchés étant exclus dans la préparation de l'avenir des filles et à cause de l'interdiction de la coéducation,³ il fallut qu'on organise des écoles pour elles. Les garçons jugés non-aptés au sacerdoce et aux études supérieures ont dû être très tôt aiguillonnés vers l'apprentissage de "métiers".

1. op. cit.
2. Ruby Heap, L'Eglise, l'Etat et l'éducation au Québec, 1875-1898, Thèse de M.A. Histoire, McGill, 1976. On peut y lire: "Seule la carrière ecclésiastique s'offrait aux diplômés, les professions libérales étant pratiquement inexistantes" (p.13).
3. Dès le début de la colonie, l'Eglise, fortement appuyée par l'Etat, interdisait la coéducation. "Nous faisons très expresse défense et inhibition sous peine d'excommunication, à tous les maîtres d'école dans l'étendue de notre diocèse, d'admettre aucune fille dans leur école; comme aussi nous défendons sous les mêmes peines aux maîtresses d'école de recevoir aucun garçon dans les leurs (...)."

Cette citation est tirée des mandements de Mgr Desmarests, évêque de Saint-Malo, cité par L.P. Audet, op. cit. p. 118. L.-P. Audet se réfère aussi aux directives royales, surtout celles de Louis XIII, 15 décembre 1640, qui attachaient beaucoup d'importance à la lutte contre la coéducation.

1.1 Le développement des institutions classiques s'adressant aux filles

Nous tenterons de résumer les conditions générales du développement des institutions dispensant de l'éducation classique s'adressant aux filles.

D'après les deux thèses de Lucienne Plante¹, les principales étapes de l'histoire de l'éducation supérieure classique s'adressant aux filles prennent leurs premières formes en 1888, lorsque huit femmes, les premières au Québec, recevaient un diplôme de Baccalauréat es Arts de l'Université McGill, alors mixte.

C'est dire que ni l'Université Laval ni l'Université de Montréal n'admettaient les filles qui auraient pu vouloir éventuellement pratiquer la médecine ou le droit. Il a fallu une Loi spéciale, en 1941-42, pour que les femmes soient officiellement admises à la pratique du droit. Le Barreau les admettait en principe, depuis 1929.

Et c'est en 1908, sous la menace de la fondation d'un lycée neutre pour jeunes filles, rue St-Denis, que

1. Lucienne Plante, La fondation de l'enseignement classique féminin, thèse de M.A. en Histoire, Université Laval, 1967 et
 id., L'enseignement classique chez les Soeurs de la Congrégation Notre-Dame, thèse de doctorat en histoire, Université Laval, 1971

Mère Sainte Anne-Marie obtint de Mgr Bruchési, la permission de fonder à Montréal, une "Ecole d'enseignement supérieur". L'appellation "collège féminin" aurait paru trop audacieuse à l'époque. Mgr Bruchési et les autres autorités ecclésiastiques ont accepté cette fondation, "pour soustraire les jeunes canadiennes-françaises à des influences pernicieuses".¹ Mgr Bruchési accorda donc le droit à l'instruction supérieure, aux filles: Au bout du compte, d'ailleurs, le Lycée neutre, rue St-Denis, ne vit pas le jour.

L'Ecole d'enseignement supérieur de Mère Sainte Anne-Marie a donc été fondée en 1908, avec privilège d'exclusivité, pour les vingt-cinq prochaines années. On verra que ce privilège d'exclusivité, (pour Montréal), posera certains problèmes au Collège Marie-Anne.² Ce dernier ne put porter officiellement ce nom qu'en 1938, alors qu'il obtenait son affiliation autonome à l'Université de Montréal.

Je suis sûr que vous comprenez sans peine qu'il ne faut pas multiplier les collèges classiques pour filles. Tout arrive à point à qui sait attendre. ³

-
1. Lucienne Plante, thèse de maîtrise, p. 61, note 11.
 2. Michèle Jean, Le Collège Marie-Anne: fondation et expansion, 1932-1958, thèse de M.A. en histoire, Université de Montréal, 19
 3. Propos rapportés par Michèle Jean, op. cit., p. 15.

C'est ce qu'écrivait Mgr V.-J. Piette, recteur de l'Université de Montréal, à Mère Marie-Elise, préfète générale des études du Collège Marie-Anne. Il nous semble difficile d'accepter l'hypothèse que seul un froid calcul de rentabilité comptable justifiait ces appels à la patience. Ne s'agit-il pas plutôt d'un calcul de rentabilité sociale ?

En 1935, les religieuses de la Congrégation Notre-Dame fondèrent le Collège Bellevue, à Québec, "à condition de ne pas faire de réclame dans les journaux".¹ On peut de plus lire ce qui suit, dans l'acte officiel de la fondation du Collège Bellevue:

Actuellement, il ne convient pas encore de parler de collège dans le public, mais simplement de prolongation des études, de cours complémentaire. Ce qui importe, c'est la réalité de la fondation, non l'enseigne... Il sera facile de se la procurer plus tard. 2

En 1925, les religieuses des Saints Noms de Jésus et de Marie avaient fondé un collège, à Sillery. Le collège des Ursulines suivit celui de Bellevue, en 1937. Le collège Marie de l'Incarnation a été fondé à Trois-Rivières, en 1935

1. Lucienne Plante, thèse de doctorat, p. 50.

2. Ce sont là des propos que Mère Sainte Anne-Marie tient à l'abbé Arthur Maheux, secrétaire général de l'Université Laval, dans une lettre en date du 2 septembre 1936.
Citation reprise de la thèse de doctorat de Lucienne Plante, p. 54.

et le collège des Ursulines de Rimouski, en 1938. Le collège Saint-Maurice a été fondé à Saint-Hyacinthe en 1935. Sur l'île de Montréal, le collège Marie-Anne a été fondé en 1932, Basile-Moreau en 1933, Jésus-Marie en 1933 également. Le collège Regina-Assumpta a été fondé un peu plus tard. La fondation du collège du Bon-Pasteur de Chicoutimi date de 1937.¹

Les objectifs visés par Mère Sainte Anne-Marie lors de la fondation de l'Ecole d'enseignement supérieur, nous paraissent à première vue, dans la lignée de la plupart des théoriciens de l'éducation de l'époque. Voyons les propos qu'elle tient au recteur de l'Université de Montréal, Mgr Piette, dans une lettre datée du 30 octobre 1924:

Daignez me permettre de vous faire part du regret que j'ai éprouvé, en apprenant que l'une de nos élèves de l'Ecole d'enseignement supérieur (il s'agit de Marthe Pelland, qui se classa d'ailleurs première aux examens finals), avait été admise à suivre les cours de médecine (...).

1. Lucienne Plante en fait cependant remonter la fondation en 1947. Cette date est plus précisément celle de l'affiliation de cette institution à l'Université Laval et de l'ouverture de la première classe de Rhétorique. Il est cependant exact de dire que le Collège du Bon-Pasteur n'a pas été en mesure de recommander l'octroi du grade de Bachelière es Arts, avant 1949.

Dans la pensée du fondateur (sic) de notre Ecole Mgr Bruchési, (...), il était bien arrêté que le but à viser n'était autre que celui de donner au pays des chrétiennes d'élite, de pousser plus avant leur culture intellectuelle et de leur laisser avec une bonne méthode de travail, des habitudes sérieuses (...). Comme nous étions loin de songer, en ce moment, à l'admission de nos jeunes filles à l'école de médecine.¹

A moins que Mère Sainte Anne-Marie ne fasse alors preuve de capacité étonnante de stratégie, en ménageant ainsi les susceptibilités possibles du recteur de l'Université de Montréal! N'oublions pas que ce dernier a le haut mot sur les programmes dispensés à l'Ecole d'enseignement supérieur.

Michèle Jean rapporte par ailleurs ² que les droits et privilèges des collèges féminins n'étaient pas aussi étendus que ceux des collèges masculins. Un représentant de l'Université, nommé par celle-ci, (et représentant également le collège féminin au Conseil de la Faculté des Arts et à la Commission des études de l'Université de Montréal), assurait la surveillance des examens du Baccalauréat, pour les collèges de jeunes filles seulement. La correction des épreuves du Baccalauréat n'était pas faite par les religieuses non plus, ni la préparation des questions.

1. Lucienne Plante, thèse de doctorat, p. 286.

2. Michèle Jean, op. cit., p. 46

Il est évident que les premières religieuses enseignantes, par exemple à l'École d'enseignement supérieur, dès ses débuts, ne pouvaient pas posséder de diplômes d'éducation supérieure, à moins de les avoir obtenus en Europe, ce qui n'était pas le cas, de la majorité, du moins. Les premières enseignantes étaient donc nécessairement à la fois élèves et professeures-répétitrices. Pour sa part, Mère Sainte Anne-Marie engagea les services de professeurs masculins réputés, tels Edouard Montpetit, Louis Gillet, Jean Flahaut, E. Dullieu, A. Dyonnet, pour former les premières élèves et, en même temps, le corps professoral féminin de l'institution qu'elle dirigeait.

Mère Sainte Anne-Marie est l'une des deux premières bachelières es Arts de l'École d'enseignement supérieur; elle obtint d'ailleurs, en même temps, une licence en philosophie, c'est-à-dire en 1915.¹

Ceci dit, nous considérons le fait que les droits des collèges féminins aient été autant subordonnés aux décisions académiques et politiques des membres du haut-clergé, c'est-à-dire les recteurs d'universités, comme une manifestation de l'hégémonie de l'Eglise et du clergé qui paraît être très étendue dans le domaine de l'éducation en général, et celle des filles, en particulier.

1. Eléments d'information tirés de l'ouvrage de Claude Galarneau, p. 41

Le même pattern s'applique d'ailleurs aux écoles normales de filles qui dépendaient toutes d'un "principal" prêtre; les communautés religieuses de femmes en assuraient toutefois le fonctionnement.¹

Le contrôle politique de l'Eglise sur l'éducation apparaît aussi avec raison à l'historienne Ruby Heap comme une "politique de parcimonie notoire de l'Etat"...²

Dans ce survol du contexte général de l'Histoire de l'éducation, nous nous sommes attachée à relater les faits généraux qui ont entouré la mise sur pied des institutions chargées de dispenser l'enseignement classique aux filles. L'analyse du contenu, de la structure des études par exemple, relève évidemment de monographies et de thèses spécifiques.

D'autres analyses relatives à des champs ou des niveaux spécifiques dans le domaine de l'éducation des filles, par exemple le Cours lettres-sciences ou le Cours commercial, sont présentement en voie d'élaboration et contribueront au développement de ce nouveau champ de recherche qu'est l'éducation des filles. Nous avons de plus systématiquement ignoré tout ce qui touche les Ecoles normales et les Ecoles ménagères,³ dans le cadre de ce court survol qui a pour objet principal d'éclairer le contexte de la situation particulière du Collège du Bon-Pasteur de Chicoutimi.

-
1. Jeannette Létourneau, Evolution des écoles normales de filles au Québec, 1857-1957, Editions Fides, 1981, p. 55.
 2. op. cit., p. 500.
 3. Nicole Thivierge, Histoire de l'Enseignement ménager au Québec, 1880-1966, Ph.D. en histoire, Université Laval, 1981.

CHAPITRE II - LA FONDATION DU COLLEGE DU BON-PASTEUR¹

2.1 Son implantation

Nous savons que les religieuses Servantes-du-Saint-Coeur-Immaculé-de-Marie, dites du Bon-Pasteur, sont venues à Chicoutimi, en 1864, à la demande de l'Abbé Dominique Racine, alors curé de cette ville. Ce dernier devint par la suite, en 1878, évêque du diocèse de Chicoutimi. Les religieuses du Bon-Pasteur y fondèrent dès leur arrivée un premier pensionnat, le Couvent de Chicoutimi. L'abbé Racine avait obtenu, du Conseil municipal, une bâtisse destinée à un hôtel de ville, dans le but arrêté de la transformer en maison d'éducation.²

-
1. Les religieuses du Bon-Pasteur ont fabriqué un document retraçant l'histoire de leurs oeuvres, à Chicoutimi: Un siècle d'éducation, Le Bon-Pasteur au Saguenay, 1864-1964. Nous nous en inspirons, pour retracer les grandes lignes de ce chapitre.
 2. Voici un extrait de la résolution du Conseil du township de Chicoutimi, adoptée à la séance du 6 avril (lundi) 1863:

"Que la bâtisse connue sous le nom de l'Hôtel de ville ou salle publique construite aux frais de la municipalité du Township de Chicoutimi par son Conseil, soit donnée gratis à la Corporation archiépiscopale, catholique romaine de Québec, et destinée à en faire une communauté de religieuses, et que rien ne puisse être réclamé par ce dit conseil pour l'abandon qu'il en fait pour toujours et à perpétuité."

Cet extrait est tiré des Archives de la Société historique du Saguenay, Fonds Mgr Victor Tremblay, dossier 135.

La Commission royale d'enquête de 1954, sur les problèmes constitutionnels (souvent appelée Commission Tremblay) demanda, entre autres questions, aux institutions de leur donner les raisons qui ont déterminé leur communauté à donner le cours classique, dans la région où se trouve leur collège. La directrice du Collège du Bon-Pasteur répondit: "La principale (raison): le désir exprès de notre évêque qui voulait que les jeunes filles de son diocèse puissent faire leurs études classiques sans être obligées de quitter la place. Il est convenable qu'une région qui se développe si rapidement au point de vue matériel soit dotée d'une maison d'enseignement secondaire, qui permette le développement intellectuel de nos jeunes filles bien douées."¹

En effet, le 9 novembre 1936, la supérieure de la maison provinciale s'adressait à Mgr Lamarche, évêque de Chicoutimi, dans les termes suivants:

La supérieure de la Maison provinciale du Bon-Pasteur de Chicoutimi, soumet à la haute approbation de son Excellence, Mgr Lamarche, une demande d'affiliation du Pensionnat du Bon-Pasteur de Chicoutimi, à l'Université Laval, pour l'enseignement secondaire classique du premier degré, conduisant jusqu'à Immatriculation.

1. Tiré de Statistiques et renseignements pour le mémoire à la Commission Tremblay, (formulaire des Collèges classiques de jeunes-filles), rempli le 8 mars 1954, et consulté par nous aux Archives du Bon-Pasteur, à Chicoutimi.

Elle est heureuse d'assurer son Excellence, que la très Révérende Mère M.-de-St-Herménégilde, supérieure générale de sa congrégation et ses conseillères, sont en faveur de ce projet.

Elle prie respectueusement, Monseigneur, de le bénir afin que les jeunes filles qui bénéficieront de ces études supérieures soient, au foyer, dans le monde, dans la vie religieuse même, des éléments précieux, par leur culture et leur vertu. 1

Les religieuses avaient donc besoin de l'approbation de l'évêque de Chicoutimi,² pour ensuite s'adresser au recteur de l'Université Laval, en ces termes:

Nous venons, par les présentes, demander à l'Université Laval, d'affilier notre pensionnat, le Bon-Pasteur de Chicoutimi, pour l'enseignement secondaire classique, du premier degré, conduisant à l'Immatriculation.

Nous souhaitons ardemment, pour nos élèves de Chicoutimi, ce privilège déjà accordé aux jeunes filles de Trois-Rivières, de Shawinigan et de La Tuque.

Vous trouverez ci-inclus, la précieuse approbation de son Excellence Mgr Lamarche. Avec l'espoir que vous agréerez notre demande et nous donnerez une réponse favorable.

Votre bien humble et bien respectueuse servante. 1

A la lecture de ces documents, on constate que le désir des religieuses de dispenser l'enseignement classique est impérieux, même si le désir de l'évêque nous a d'abord été présenté comme principal. Rappelons-nous à ce sujet la réponse de la directrice du Collège du Bon-Pasteur

1. Archives du Bon-Pasteur, chemise 09

2. Cette approbation de l'évêque a aussi été nécessaire, lors de la demande d'affiliation à l'Université Laval, en 1947.

à l'enquête de la Commission Tremblay.

Cette contradiction apparente peut s'expliquer par le fait que les membres du haut-clergé jouaient alors des rôles comparables en importance hiérarchique, à ceux que joue l'actuel Ministère de l'éducation.

Le 3 septembre 1937, quinze élèves étaient inscrites au cours d'introduction de l'enseignement secondaire classique des jeunes filles. Les religieuses ont par la suite, jusqu'en 1947, dispensé l'enseignement classique jusqu'à la classe d'immatriculation.¹

En septembre 1947, les religieuses ouvrirent la classe de rhétorique, avec cinq élèves. Nous avons cependant retracé une lettre en date du 22 août 1942, lettre qui laisse supposer que les religieuses auraient pu vouloir dispenser le cours classique au complet, avant 1947. Cette lettre du secrétaire général de l'Université Laval, l'abbé Aimé Labrie, s'adressait à l'abbé Sylvio Kérouac, aumônier du Collège du Bon-Pasteur, dans les termes suivants:

1. La classe d'immatriculation est une classe terminale, durant cette période qui se situe entre 1937 et 1947. Cette troisième classe de l'enseignement classique ouvre en 1939. Les matières qui y sont enseignées apparaissent à notre tableau IV. Le nombre d'élèves inscrites est rapporté au tableau II. En 1947, à l'ouverture de la classe de méthode, appellation habituelle de la troisième classe du cours classique, la classe d'immatriculation continue d'apparaître, jusqu'en 1956, et tient place de la classe de versification. Le tableau V rapporte cette situation.

J'ai consulté Mgr le Recteur au sujet de la demande que vous m'avez adressée la semaine dernière. Mgr le Recteur m'a dit que le Pensionnat du Bon-Pasteur de Chicoutimi n'est affilié que pour le premier degré du secondaire; il peut bien enseigner les matières du deuxième degré, s'il le désire, mais l'Université ne peut les sanctionner par ses examens. Ce qu'il y aurait à faire, ce serait de demander l'affiliation pour tout le cours secondaire, pourvu que S.E. Mgr Melançon en exprime le désir. Ce ne serait peut-être pas si mal qu'il y eut dans votre région un couvent où les jeunes filles pourraient suivre tout le cours secondaire. Je laisse l'affaire à vos méditations. 1

Il y a tout lieu de croire, si l'on se reporte à une lettre en date du 9 octobre 1947, que Mgr Vandry, recteur de l'Université Laval, s'inquiétait des qualifications académiques du corps professoral du Bon-Pasteur. Le 9 octobre 1947, Mgr Vandry s'adressait à Mère M.-Louis-Joseph, en ces termes:

Avant de soumettre votre requête au Conseil, il me faudrait posséder des détails supplémentaires sur vos projets pour l'organisation de cette seconde partie du cours. Auriez-vous l'obligeance de me faire parvenir, en particulier, la liste complète des professeurs à qui vous songez à confier cet enseignement, avec l'indication des degrés universitaires qu'ils possèdent? 1

Le 12 décembre 1947, l'affiliation demandée était accordée: "Vos étudiants (sic) pourront donc désormais se

1. Archives du Bon-Pasteur

présenter aux examens de rhétorique et de philosophie",¹
disait le secrétaire général de l'Université Laval, Mgr
Alphonse-Marie Parent, à la supérieure provinciale du
Bon-Pasteur, Mère Marie-Louis-Joseph.

1. Archives du Bon-Pasteur

2.2 Les subventions

Reportons-nous à nouveau aux éléments de l'histoire de l'éducation. Au cours des années 1700, le clergé canadien a reçu annuellement 43 000 livres de subventions du Domaine du Roy; de ce montant, 14 000 livres furent attribuées aux communautés de femmes oeuvrant dans le domaine de l'éducation primaire et des soins hospitaliers. Le reste ayant été réparti entre le clergé séculier, et les autres communautés masculines oeuvrant dans l'enseignement seulement.

En 1701, les Ursulines de Québec reçurent 1 500 livres en subventions de l'Etat, en comparaison de 5 715 livres versées aux Jésuites, pour des tâches d'enseignement.¹

Si l'on se reporte à deux siècles plus tard, le schéma demeure inchangé: l'historienne Michèle Jean² rapporte que les collèges féminins ne recevaient aucun octroi du gouvernement provincial, alors que les collèges masculins en recevaient depuis 1922. Le déficit annuel par élève de ces derniers était, en 1933, de 16\$ par élève, tandis que le déficit des premiers était de 57\$. Au cours de cette même année, les subventions gouvernementales contri-

1. Ces données relatives aux subventions sont tirées de L.-P. Audet, op. cit., tome 1, pages 124-5-6.

2. op. cit., p. 25

buaient dans une proportion de 10,1%, aux revenus des collèges de garçons. Cette situation prévaut jusqu'aux recommandations de la Commission Massey, vers 1952.¹

La situation du Collège du Bon-Pasteur, au niveau des octrois et subventions, n'est en rien différente de celle qui prévaut dans les autres institutions dispensant l'enseignement supérieur classique aux filles. Le rapport de la Commission Tremblay le reconnaît d'ailleurs, en ces termes:

Les pouvoirs publics n'ont accordé aucune subvention, ce qui a entravé le développement matériel des institutions, et a obligé celles-ci à imposer des frais de scolarité qui ne sont pas à la portée de toutes les bourses.²

Selon le même témoignage, l'organisation des locaux, les laboratoires et bibliothèques, l'instruction des professeurs ont été laissés à la charge complète des institutions elles-mêmes. Cette situation n'était pas telle, dans les collèges de garçons.

-
1. Lucienne Plante, thèse de doctorat, p. 116
 2. Mémoire des Collèges classiques de jeunes filles du Québec, à la Commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels, La signification et les besoins de l'enseignement classique pour jeunes filles, 1954, p. 54.

Le gouvernement fédéral a cependant versé de l'argent aux universités, en 1951-52. La question du partage de ces sommes d'argent entre les institutions affiliées à l'Université Laval a fait l'objet de disputes entre les représentants des Collèges et le recteur de l'Université Laval.

Les religieuses du Bon-Pasteur ont reçu, le 30 juin 1952, la somme de 760\$; un deuxième montant de 1200\$ a été mis à la disposition du Collège du Bon-Pasteur, pour une bourse d'études, à une enseignante, en vue d'une inscription à temps complet, à l'Université Laval.

Dans une lettre en date du 30 juin 1952, Mgr Vandry offre en effet à la supérieure du Collège du Bon-Pasteur, une bourse d'études de 1200\$, pour l'année 1952-53. Cette bourse d'études est applicable à une inscription complète "d'un de vos professeurs ou futurs professeurs", à l'Université Laval ou, par exception, dans une autre université.¹

Le tableau I du présent mémoire nous montre que deux religieuses sont en congé d'études à plein-temps, durant les années 1953-54 et 1954-55. Nous retrouverons ces deux religieuses, dans notre chapitre des entrevues.

1. Archives de la Maison provinciale du Bon-Pasteur, chemise 09.

2.3 Les journaux régionaux et l'existence publique du Collège du Bon-Pasteur 1

Le 29 août 1935, Le Progrès du Saguenay publiait un petit encadré:

Pensionnat du Bon-Pasteur, Chicoutimi.

Cours complet de langue française et anglaise. Préparation aux diplômes du Bureau de l'instruction publique et de l'Université Laval. Piano, chant, diction française. Cours spécial de dessin, (...) gymnastique. Dactylographie et sténographie. Enseignement ménager.

Vu la crise, les prix favorables de l'an dernier seront maintenus.

Le 23 juin 1938, ce même journal titrait ainsi un communiqué: "FIN D'ANNEE au pensionnat du Bon-Pasteur", et

-
1. Nous avons examiné des microfilms des journaux régionaux entre 1935 et 1968. Ce sont: Le Progrès du Saguenay, dans sa version d'abord hebdomadaire, puis quotidienne. Le Soleil "au service des comtés de Chicoutimi, Jonquière, Kénogami, Lac St-Jean, Roberval". Nous avons de plus consulté les Annales du Séminaire de Chicoutimi, de même que Varia Saguenayensia, dans le but de retracer des commentaires d'institutions régionales, relativement à l'existence de cette institution nouvelle qu'était le Collège du Bon-Pasteur.

en sous-titre: "Enseignement secondaire classique des jeunes filles". Toutes les élèves inscrites au "cours d'introduction", au "cours classique I, II et III" ont pu y lire leurs noms et prénoms, regroupés sous les mentions "grande distinction", "distinction" et "succès".

Vers août 1937, c'est-à-dire à l'automne précédant cette année académique, nous n'avons pas retrouvé d'élément qui puisse laisser soupçonner l'ouverture, de fait, de l'enseignement secondaire classique pour les jeunes filles.

Pourtant, le 25 août 1938, nous avons retracé le communiqué suivant que nous reproduisons, in extenso:

25 août 1938 - Progrès du Saguenay

AU PENSIONNAT DU BON-PASTEUR

LES COURS QU'ON Y DONNE

Il est devenu nécessaire de dissiper une équivoque.

L'automne dernier, septembre 1937, le Pensionnat du Bon-Pasteur de Chicoutimi organisait, pour le plus grand bénéfice de ses élèves, le cours qu'on appelle "secondaire 1er degré".

Depuis, sur ce point, la confusion la plus tenace règne dans les esprits: même, il semble, qu'elle se propage au point de déterminer un courant d'opinion.

Le nouveau cours s'appelle "classique 1er degré". Ce nom, bien malgré lui, est responsable de tout le mal. Le terme "classique" impressionne si fortement que le correctif qui le suit ne réussit pas à s'imposer ni à ramener l'esprit à

l'idée juste de la chose désignée. Par suite, le nouveau cours est regardé comme un épouvantail. Gageons que son équivalent anglais eut été accepté avec empressement. Ne disons donc pas "classique" tout court, mais "classique 1er degré", insistant sur "1er degré" autant que sur "classique".

Les révérendes Soeurs qui dirigent le Pensionnat n'ont eu qu'un but en remaniant le programme: donner à la région un cours d'étude équivalent à celui que l'on trouve dans les "High School" anglais du pays et américains. Avec raison, on peut se demander quels avantages le nouveau cours fournit. S'il n'a pour résultat de faire connaître à nos jeunes filles que les déclinaisons latines, nous aboutirons à une brillante inutilité! L'objectif visé est tout autre: d'abord le classique 1er degré assure une formation générale complète; ensuite, il prépare à toutes les fonctions susceptibles d'être assumées par les demoiselles, il est comme une vaste avenue débouchant sur les carrières ouvertes à leur ambition ou à leur zèle. Voyez le graphique ci-dessous: les quatre années du cours avec leur équivalent primaire et les qualifications qu'elles procurent:

- 1- 8e année primaire, donne admission à: Ecole normale.
- 2- 9e année primaire, donne admission à: Ecole normale, Garde-malade.
- 3- 10e année primaire, donne admission à: Emplois de bureau.
- 4- 11e année primaire, donne admission à: Cours classique (2e degré).

Ce que nos élèves apprennent?

D'abord et surtout: religion, catéchisme, apologétique; ensuite, langue française et anglaise, 1 heure par jour; latin: il est indispensable pour bien posséder son français, d'une très grande utilité à celles qui prendraient les cours de garde-malade, constitue une gymnastique inégalée pour la formation de l'esprit qu'il force à l'analyse du français qu'on a à traduire...: histoire, géographie, sciences naturelles, art culinaire, coupe des vêtements, etc., etc.

Ainsi, les demoiselles qui entreprennent le "classique 1er degré" se préparent à toutes les carrières qui leur sont ouvertes.

Désirent-elles se consacrer à l'enseignement: la 1ère et la 2e année du classique leur donnent admission à l'Ecole normale.

Veulent-elles se dévouer auprès des malades, la 2e année leur ouvre les portes de l'école de garde-malade.

Ont-elles une préférence pour les emplois de bureau, le Pensionnat donne un supplément à la 3e année du classique 1er degré, à celles qui le désirent, des leçons de sténographie, dactylographie et des notions de comptabilité commerciale. Tout cela suppose qu'on sait déjà son français. C'est pourquoi on accorde le supplément à la 3e année du classique.

Enfin le diplôme universitaire de 4e année donne la faculté d'accéder au "classique 2e degré", le grand classique.

Il me semble que la transformation du programme d'étude au Pensionnat est à l'avantage de toutes les élèves.

Nous ne parlons pas de la préoccupation constante des Révérendes Soeurs dans leur apostolat: la formation chrétienne; elle est assurée.

L'équivoque est ainsi dissipée.

L'AUMONIER

L'aumônier, en sa qualité de gardien des âmes, a fort bien désamorcé les angoisses les plus inconfortables, on l'aura lu, en décrivant avec empressement les possibilités d'entrée à l'Ecole normale, au cours d'infirmière, au cours de secrétaire. "Enfin", écrit-il en toute fin d'"équivoque", "le grand classique" pourra suivre le probablement "petit" classique, et forcé à la discrétion, de surcroît. On se souvient des appels à la discrétion qui ont peut-être sauvé l'existence d'autres collèges classiques pour jeunes filles.¹

1. Voir les thèses de Lucienne Plante.

Ce même 25 août 1938, un petit encadré annonce la rentrée des élèves de l'Ecole Normale du Bon-Pasteur.

Le 20 juin 1940, près de deux ans après "l'équivoque", nous ne retrouvons que la mention de la collation des diplômes de l'Ecole Normale. Le tableau d'honneur des élèves du Séminaire de Chicoutimi est pourtant affiché, sur quatre colonnes. Le 4 juillet, on peut y voir la liste des nouveaux bacheliers de cette même institution.

Le 26 juin 1941, un court communiqué titré: "Au pensionnat de Chicoutimi" fait mention d'une séance solennelle de promotion des élèves aux classes de méthode. Ces dernières reçoivent ainsi un certificat de l'Université Laval. Un diplôme d'immatriculation est également décerné aux "finissantes". Le communiqué se termine ainsi: "Le cours classique du Pensionnat atteindra son premier lustre d'existence avec la prochaine année scolaire". Un lustre vaut donc cinq années.

Le 2 juillet 1942, sur deux colonnes, un autre communiqué encore titré: "Au pensionnat de Chicoutimi", donnait le nom des élèves inscrites au palmarès d'immatriculation: "Une double séance solennelle réunissait petites et grandes". Pourtant, le 6 août de la même année, sur sept colonnes, et en l'honneur des fêtes du centenaire de Chicoutimi, un communiqué

titré: "Le Bon-Pasteur à Chicoutimi et dans le diocèse" ne fait aucune mention du "cours classique" ni même "secondaire supérieur". On y signale cependant l'existence et l'histoire du pensionnat et de l'Ecole normale.

Le 1er juillet 1943, "au cours classique, on remporte aussi des succès". Nous y avons lu mention des noms des élèves, par classe, jusqu'à "immatriculation".

Le 29 juin 1944, dans la chronique "Au foyer", et suite à l'exergue: "Je dois, je veux", sur huit colonnes, une liste des élèves, diplômes décernés et prix d'excellence des élèves de l'Ecole Normale. Cette même année, seuls les diplômes et certificats du "cours commercial" sont publiés, de même que la liste des bacheliers et rhétoriciens des Grand et Petit séminaires de Chicoutimi, avec les cum laude.

Le 12 juillet 1945 est publiée une liste des élèves des classes d'Eléments, Syntaxe, Méthode et Immatriculation du collège qui nous intéresse.

Le 27 juin 1946, à la collation des diplômes de l'Ecole normale, sept élèves reçoivent un "Prix de dévouement"...

Le 27 juin 1947, un communiqué titré: "Collation des diplômes et des prix du Bon-Pasteur", sur six colonnes, donne une liste, en latin, de toutes les élèves d'Immatriculation, gratifiées de laude de l'Universitatis Lavallensis Rector. Nous en déduisons que c'est la façon choisie pour annoncer que l'enseignement classique dispensé vient d'être reconnu par l'Université Laval: le collège ouvrira sa première classe de rhétorique à l'automne 1947.

Le 23 septembre 1948 est publiée une photo-médaille des "amicalistes du Bon-Pasteur".

Le 11 août 1949, une photo de quatorze étudiantes, en toge et bérêt blancs, "qui ont passé leurs examens d'Immatriculation avec succès".

Et le 1er septembre 1949, une annonce encadrée (la première concernant le cours classique), sur deux colonnes:

COLLEGE DU BON-PASTEUR, dirigé par les Soeurs du Bon-Pasteur Cours classique complet pour jeunes filles. Cours commercial bilingue. Cours primaire. Internat - Externat - Demi pensionnaires.
--

Le 22 septembre de la même année, un communiqué donne une liste des élèves de Rhétorique (la première cohorte), accompagnées de leurs laude.

Le 8 juin 1950, en grand titre couvrant une page entière, une "Brillante célébration du Bon-Pasteur à Chicoutimi" est accompagnée d'une photo des immeubles abritant le collège et l'école normale et, en encadré, la mention "sept jeunes filles terminent, cette année même, le cours classique".

Le 9 août 1951, "les inscriptions au cours classique que donne cette institution, sont ouvertes dès maintenant, à tous les degrés du cours".

Trois ans plus tard, le 23 juin 1954, dans un communiqué titré: "La Fédération des collèges classiques soumet une étude à la Commission royale", on peut lire ceci, au dernier paragraphe:

Le mémoire des collèges classiques de jeunes filles souligne que la société s'appauvrit elle-même en privant les filles d'une éducation supérieure. Les filles exercent une grande influence dans leurs milieux et une éducation classique les aide à être plus utiles à la famille et à la nation.

Quatre ans plus tard, dans la chronique "Propos du Jour", on donne, le 8 juin 1958, une liste des maisons d'enseignement de Chicoutimi, dont "deux collèges classiques, un pour jeunes gens, un pour jeunes filles"(...).

Dans cet interstice de quatre années, nous avons relevé, le 18 juin 1956, un médaillon des rhétoriciens du Séminaire de Chicoutimi; le 3 juillet de la même année, "près de 200 séminaristes ont obtenu leurs diplômes". Le 18 juin 1957, un médaillon des élèves de versification 56-57 de la "section classique" de Port-Alfred. Et le 16 août 1957, un entrefilet annonçait la rentrée des élèves à l'Ecole normale du Bon-Pasteur.

Il faudra ensuite attendre six années pour retrouver, le 4 avril 1964, dans le journal Le Soleil, une photo de la maquette du collège classique que les "Soeurs du bon-Pasteur inaugureront en septembre"(...). Un communiqué accompagne la photo:

Les Soeurs du Bon-Pasteur de Chicoutimi sont à l'avant-garde de l'évolution de l'éducation dans la province de Québec. Le collège qu'elles inaugureront en septembre sera à la pointe du modernisme non seulement par son architecture, mais aussi par l'enseignement qu'on y dispensera. Dès cette année, la nouvelle orientation pédagogique permettra de donner aux jeunes filles le cours classique spécial conduisant au Baccalauréat es Arts ou au Brevet d'enseignement. (...)

Durant ces six années, comme durant l'interstice précédent, nous avons retrouvé une mention des diplômées de l'Ecole normale du Bon-Pasteur (le 7 juillet 1958), un médaillon des élèves de Rhétorique du Séminaire de Chicoutimi (le 27 juin 1959), et les résultats des examens universitaires au Petit Séminaire de Chicoutimi (28 juin 1961). Nous avons également retracé, le 2 août 1960, un communiqué de l'UNESCO intitulé: "La lutte contre la discrimination dans l'enseignement". Augure de notre propre réforme nationale...

Août et septembre 1964 correspondent aux fêtes du centenaire de l'arrivée des religieuses du Bon-Pasteur à Chicoutimi. Les religieuses ont alors organisé une commémoration avec les personnages et les costumes de l'époque, et reconstitué l'arrivée des fondatrices par bateau. Ces fêtes ont été rapportées dans le journal Le Soleil, entre autres, le 11 août 1964:

Cent ans de loyaux services par la communauté du Bon-Pasteur. (...) On ne peut évaluer d'une façon précise le nombre d'étudiantes qui ont complété des études au Bon-Pasteur, mais chaque année, des dizaines de jeunes filles y terminent des études normales ou classiques (...).

Ces éloges sont les dernières mentions de l'existence du Collège du Bon-Pasteur, retracée dans la presse régionale écrite. Nous avons constaté des discontinuités, annonciatrices du silence qui a finalement entouré la formation classique des filles, depuis août 1951. Les élèves de l'Ecole normale et ceux du Séminaire n'ont pas subi autant d'occultation. "L'équivoque" du 25 août 1938 a fini par se résorber dans le silence.

CHAPITRE III - L'INSTRUCTION DES FILLES AU COLLEGE DU BON- PASTEUR

3.1 L'instruction des religieuses

La pédagogie est sans contredit le domaine le plus exploité des religieuses enseignantes. Cette juste compréhension des choses a permis aux communautés de former un personnel enseignant de moins en moins inférieur à sa tâche. 1

Le problème de l'instruction des religieuses responsables de l'enseignement au Collège du Bon-Pasteur, comme de celui dispensé dans les autres collèges du Québec, est une question qui inclut toute la complexité de la problématique de l'éducation des femmes, c'est-à-dire ce que Virginia Woolf appelle laconiquement l'éducation "non-gratuite"...² On sent toute la polysémie du "non-gratuit", quand on songe à la persévérance, voire à l'acharnement que ces femmes ont dû déployer, pour devenir capables de dispenser un enseignement qui ne leur était pas destiné, à l'origine et dans le temps.

Pour arriver à cerner la situation dans ses aspects objectifs, nous avons recueilli certaines données relatives aux nombres de religieuses inscrites et ayant terminé au moins un Baccalauréat es Arts, à partir des dossiers des archives des religieuses du Bon-Pasteur, à Chicoutimi. Nous décidons d'aborder cette problématique par

1. mémoire des Collèges classiques de jeunes filles du Québec, à la Commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels, op. cit., p. 36.

2. op. cit.

ordre chronologique des documents retracés.

Le 19 octobre 1947, Soeur Marie-de-St-Louis-de-Gonzague, directrice des études, écrivait à Mgr Vandry, de l'Université Laval, qui lui avait demandé, le 9 octobre, de l'informer du niveau d'instruction des religieuses du collège. Elle lui répond que les titulaires des classes de Philosophie et de Rhétorique sont détentrices d'un B.A., que les titulaires de chacune des autres classes du cours classique sont inscrites à plusieurs matières universitaires et ajoute:

Nous avons profité de la permission accordée par l'Université Laval pour faire étudier nos soeurs qui continuent cependant de faire la classe et subissent des examens partiels; plusieurs auront au moins terminé leur rhéto. avant longtemps.

A cause de la proximité du Séminaire et de la bienveillance de messieurs les professeurs, nous croyons vraiment être capables de continuer le cours classique au Pensionnat, si toutefois vous jugez bon de nous y autoriser ... (...) 1

Rappelons que le Collège du Bon-Pasteur avait ouvert sa première classe de Rhétorique à l'automne de cette même année académique. L'attitude humble et quelque peu terrorisée de la directrice des études peut avoir pour base objective la conscience de la faiblesse relative du niveau d'instruction du corps professoral de l'institution qu'elle dirige. En effet, au moment où la directrice des

1. Archives du Bon-Pasteur

études écrivait cette lettre, seulement deux religieuses étaient détentrices d'un B.A., en bonne et due forme. C'est d'ailleurs la sorte de diplôme que nous avons inventoriée à partir des documents retracés, parce qu'il est en relation directe avec les études universitaires et l'enseignement classique. De fait, plusieurs religieuses poursuivaient également des études en pédagogie, facilités probablement du fait de l'existence de l'Ecole normale du Bon-Pasteur, concurremment (dans le temps) au collège qui nous intéresse.

Nous avons pu retracer les données suivantes, à partir des listes officielles de résultats d'examens émises par l'Université Laval, et d'après les rapports statistiques,¹ pour chacune des années scolaires se situant entre 1945 et 1962:

Archives du Bon-Pasteur, documents intitulés:
1. Bureau des statistiques - Statistiques de l'enseignement-
Ministère de l'industrie et du Commerce, Québec.

TABLEAU I

NOMBRE DES RELIGIEUSES INSCRITES AUX ETUDES SUPERIEURES,
INCLUANT LE B.A., ENTRE 1945 ET 1962

	1945-6	46-7	47-8	48-9	49-50	50-1	51-2	52-3	53-4	54-5	55-6	56-7	57-8	58-9	59-60	60-1	61-2
Université									congé d'études à plein temps 2	1							1 Ph.D. en cours 1 M.A. 5 licence terminée
B.A. terminés	2					3		1 B.Ph. terminé	2 licences en cours	1 licence en cours	2 licence terminées			3 licences terminées			
Phi. II							2					3		5	4	2	
Phi. I							4 dont 1 à t.-p.	4	1	4 à t.-p.	3						3
Rhét.								5	3 dont 2 à t.-p.					3 dont 1 à t.-p.	1 p.t.	6 p.t.	
B.Lettres				3	2		2										4
Immatri-culation							p.t. 6										

Source: Archives de la Maison provinciale du Bon-Pasteur, à Chicoutimi

Il nous est très difficile, voire impossible, de déterminer avec exactitude le nombre de religieuses inscrites respectivement à plein temps et à temps partiel, dans la poursuite d'un B.A. Nous avons cependant reproduit les indications à cet effet, lorsqu'elles étaient claires.

Une lettre de l'abbé Marcel Lauzon, directeur des études de l'Université Laval, en date du 16 septembre 1959, donne un aperçu général de la situation. Nous présumons que cette lettre ne visait pas spécifiquement et uniquement le collège du Bon-Pasteur de Chicoutimi, parce que le nom de la religieuse à qui cette lettre s'adresse, n'est pas spécifié:

Ma révérende mère,
En 1953, la Faculté (des Arts) consentait à retarder jusqu'en 1960, la fin du régime de fractionnement des examens universitaires, pour les religieuses qui, en réalité, est un mode d'études à temps partiel.
A la fin de l'année scolaire 1957-58, nous avons procédé à l'inscription de toutes les religieuses à l'été, en vue d'un B.A. Vous avez pu comprendre que cette inscription a la valeur d'un inventaire avant un changement de situation. Depuis, chaque fois que nous en avons l'occasion, nous avons rappelé aux intéressées que le fractionnement des examens devait se terminer en 1960.
Lorsque nous considérons les nouveaux programmes et le grand besoin de professeurs bien préparés, nous en arrivons à la conclusion que le système d'études à temps partiel ne répond plus aux exigences de la situation. Il est trop lent et la qualité de la formation qu'il permet est douteuse. Et sur ce point, on ne

peut trancher la question en se reportant aux seuls résultats des examens universitaires. Les officiers de la Faculté se proposent donc de ne pas recommander aux autorités universitaires la prolongation du régime du fractionnement. Je ne puis dire quel régime nous recommanderons pour les religieuses qui ont commencé à subir des examens et qui n'auront pu terminer en deçà de la date limite, comme depuis 1953. Il se peut que nous demandions qu'elles soient mises aux études à plein temps et qu'elles obtiennent ainsi leur Baccalauréat es arts, le plus tôt possible. 1

Nous constatons, à l'examen de notre tableau I relatif à l'inscription des religieuses du Bon-Pasteur aux études supérieures, que les inscriptions à la classe de Rhétorique en 1959-60 et 1960-61, sont à plein-temps, et en nombre croissant, par rapport aux années précédentes.

Nous n'avons cependant pas retracé de correspondance qui nous laisse supposer que les religieuses auraient cherché à changer ou à atténuer l'effet de cette directive de l'Université Laval.

Nous avons cependant discuté avec la religieuse responsable des Archives du Collège du Bon-Pasteur. Cette dernière estimait que les études non-fractionnées, c'est-à-dire, à temps complet, sont plus intéressantes à vivre, et susceptibles de rendre des personnes capables de percevoir des ensembles, et de développer l'esprit de synthèse.

1. Archives du Bon-Pasteur

La direction du Collège du Bon-Pasteur a pu être d'accord avec cette décision de l'Université Laval, qui ne pouvait qu'accélérer le développement de la compétence académique des membres du corps professoral.

Nous voyons que la question de l'instruction des religieuses contient toute la complexité du rapport des femmes à l'éducation supérieure. Les monographies consultées parlent peu de cette question. Michèle Jean ¹ écrit cependant: "Les religieuses qui enseignèrent à Saint-Henri possédaient toutes un B.A., obtenu entre 1928 et 1939." Le collège en question ayant commencé d'exister vers 1932, on peut soupçonner qu'au Collège Marie-Anne, aux débuts, quelques religieuses étaient à la fois enseignantes et étudiantes et ce, probablement au Collège Marguerite Bourgeoys. Michèle Jean ajoute: "Les dernières à compléter ce degré le firent comme étudiantes au Collège (Marie-Anne)."¹

Pour un stade de développement comparable, au Collège du Bon-Pasteur, huit années après l'ouverture de la première classe de Rhétorique en vue de dispenser le "cours classique" au complet, sept religieuses enseignantes avaient terminé au moins un B.A., deux religieuses détenaient une licence. L'année précédente, c'est-à-dire en 1954-55,

1. op. cit., p. 65

les dossiers indiquent que deux religieuses étaient en congé d'études à plein temps, l'une d'elles pour poursuivre un doctorat en philosophie et l'autre, une licence en sciences.¹

Nous estimons que le fait que le Collège du Bon-Pasteur est éloigné des centres de diffusion et de développement du savoir n'a pas défavorisé cette institution, à tout le moins au niveau de l'instruction des religieuses, de façon flagrante. La capacité d'acharnement de ces femmes a sans doute trouvé matière à développement.

1. Les rapports statistiques de 1945-46 indiquent, dès l'abord, que deux religieuses détiennent un B.A. Nous ne savons pas pour autant en quelle année, de fait, ces deux religieuses ont complété ce niveau d'études.

3.2 L'enseignement dispensé

Méthode

Pour la période située entre 1937 et 1956, nous avons du travailler à partir de documents tels que les "Tableaux généraux des examens universitaires et collégiaux". A partir de 1956, des dossiers individuels pour chacune des élèves ont été constitués. C'est depuis ces deux sortes de documents que nous avons retracé des renseignements tels que le nombre d'élèves par classe, les matières enseignées, le nombre d'heures par semaines, de points ou de crédits accordés à chaque matière. Les dossiers individuels des élèves contiennent surtout leurs bulletins de fin d'année.

Nous présentons ces renseignements sous forme de tableaux brièvement commentés. Nous avons regroupé les années qui ne présentent que très peu de différences entre elles. Nous signalons cependant ces différences, sur chaque tableau.

Nous avons recueilli ces données pour toute la durée du Collège du Bon-Pasteur, soit de septembre 1937 à juin 1967.

TABLEAU II

NOMBRE D'ELEVES PAR CLASSE, 1937-38 à 1955-56

	37-8	38-9	39-40	40-1	41-2	42-3	43-4	44-5	45-6	46-7	47-8	48-9	49-50	50-1	51-2	52-3	53-4	54-5	55-56
Cours intro.	24	18	17	5	7	5	12	14	17	18	14		28	22	32				
2e année	7	3	12	7	2	4	7	7	5	11	15								
Immatri- culation			1	2	7	2		7	7	5	10	13	10	8	11	9	12	10	19
Eléments												15	18	22	15	26	28		
Syntaxe												13	14	10	14	13	23		
Méthode												13	8	14	9	12	10		
Versif.																			
B.-L.																	5		
Rhét.											5	6	13	8	4	7	7	5	7
Phi. I												7	7	5	6	7			2
Phi. II													7	5	5	6			
Nombre moyen d'élèves par classe:	15,5	10,5	10	4,7	5,3	3,7	9,5	9,3	9,7	11,3	11	11,2	13,1	11,8	12	11,4	14,2	(1)	(1)

(1): données incomplètes pour ces deux années.

Source: Tableau général des examens universitaires et collégiaux
Archives de la maison provinciale du Bon-Pasteur à Chicoutimi

Le tableau II relatif au nombre d'élèves par classe, montre que nous n'avons pas trouvé de données complètes pour les années 1954-55 et 1955-56; nous ne sommes pas en mesure d'expliquer les raisons de cette absence de données, pour ces deux années. Nous n'avons pas pu retracer, non plus, les matières enseignées durant ces deux années.

Ce tableau nous donne un aperçu de l'appellation exacte des classes, entre 1937-38 et 1955-56, de même que la concordance de ces classes, avec les années scolaires.

Nous pouvons constater que l'enseignement classique n'est que de trois années, entre 1937-38 et 1947-48, année de l'ouverture de la première classe de rhétorique, en vue de décerner le Baccalauréat es arts. Nous voyons également que les premières bacheliers, en 1949-50, sont au nombre de sept. Pourtant, cinq personnes étaient inscrites en 1947-48, à la classe de rhétorique. Ces faits témoignent de la mobilité de la population.

Par ailleurs, si l'on se reporte à l'année 1949-50, on constate que des treize élèves inscrites en classe de rhétorique, on n'en retrouve que cinq en philo II, en 1951-52. Ce qui représente un taux d'abandon très élevé. C'est cependant la seule année qui présente un tel nombre d'abandons.

TABLEAU III

NOMBRE D'ELEVES PAR CLASSE, 1956-57 à 1966-67

	56-7	57-8	58-9	59-60	60-1	61-2	62-3	63-4	64-5		65-6	66-7
Eléments	26 25	26 23	21 23	27 22 22	21 21 23	31 30 26	33 23	29 30	36 39	Second. I	29	29
Syntaxe	23 20	22 26	19 20	20 20 21	21 21 20	19 18	25 21	26 29	33 30	Second. II	34 23	27
Méthode	18	16 15	19 23 14	26	30 17	36 19	34 17	23 20	19 20	Sec. III	32	30
Immatriculation	17											
Versification		13	23 22	27	23	18 31	34 18	18 26	22	sec. IV	42	31
B.-L.	10	13	15	13	17	13	31	37	35 22	sec. V	37	29
B.-L.spéciale									24		9	15
Rhét.	4	9	11	13	14	19	10	31	17	Coll. I	(1)	
Phi. I	6		8	8	10	14	15	15	21 ←	Coll. II	(1)	
Phi. II	2	8	4	8	8	9	14	15		Coll. III	(1)	
Nombre moyen d'élèves par classe	15,1	17,1	17	19	19	22	26	25	26,5		29,4	27

(1) Données non-disponibles pour les trois classes de Collège I, II et III, pour les 2 dernières années. Le nombre d'élèves par classe n'était plus mentionné sur les Bulletins, ni le rang de l'élève.

Source: Les Bulletins individuels des élèves.
Archives de la maison provinciale du Bon-Pasteur.

A l'examen du tableau III relatif au nombre d'élèves par classe, nous remarquons que le nombre d'élèves par classe a presque doublé, entre 1956-57 et 1966-67. Est-ce un signe de démocratisation, d'ouverture à l'accès aux études secondaires et collégiales? Nous espérons qu'il ne s'agit pas là d'une simple détérioration des conditions de travail du personnel enseignant, de même que des conditions d'apprentissage des élèves. Actuellement la norme maximale est de quarante élèves, en sciences humaines, dans les CEGEP.

Si nous examinons le nombre d'élèves inscrites en rhétorique par rapport à celles de belles-lettres, nous constatons que le nombre d'abandons est très peu élevé. Souvenons-nous que ces tableaux doivent être lus en diagonale, pour tenir compte de l'écart d'une année dans le temps, entre chaque classe. Ainsi, nous retrouvons en rhétorique, en 1957-58, neuf des dix élèves inscrites en belles-lettres l'année précédente. Nous voyons même une légère augmentation des effectifs étudiants, entre ces deux mêmes classes, en 1960-61 et 61-62.

Entre les classes de rhétorique et de philo II, entre 1956-57 et 1958-59, nous retrouvons les mêmes quatre personnes. Entre 1957-58 et 1959-60, nous en perdons une. Nous en perdons trois entre 1958-59 et 1960-61 et quatre, entre 1959-60 et 1961-62. Entre 1960-61 et 1962-63, le nombre

d'élèves est le même, et il diminue de quatre, entre 1961-62 et 1963-64. 1964 est l'année de l'ouverture aux filles, à Jonquière, d'une institution dirigée par les pères Oblats. Nous reviendrons sur cette situation, au cours d'autres commentaires.

A partir de ces deux tableaux relatifs au nombre d'élèves par classe, nous pouvons dégager trois étapes, dans le développement des classes du Collège du Bon-Pasteur.

Durant l'étape 1937-46, trois classes ont existé, et ce sont les classes dites Cours d'introduction, suivie de la classe Deuxième année: ce sont les classes qui coïncident avec l'ouverture du Collège du Bon-Pasteur, en 1937. On ouvre une troisième classe dite d'Immatriculation, en 1939; cette classe existe sous cette appellation jusqu'en 1957.

L'étape suivante, celle qui va de 1947 à 1964, coïncide avec l'ouverture de la première classe de Rhétorique, en 1947. Les appellations Eléments, Syntaxe et Méthode seront désormais celles des trois premières années du cours, jusqu'en 1965. La classe d'Immatriculation tient lieu de classe de Versification, entre 1939 et 1957, date de l'ouverture de cette dernière classe. La classe de Belles-Lettres proprement dite ouvre en 1953. La classe d'Immatriculation fait donc office de deux classes, soit celles de Versification et de Belles-Lettres, entre 1948 et 1953.

Durant la dernière étape, celle qui se situe entre 1965 et 1967, les appellations de toutes les classes deviennent celles que nous connaissons actuellement, dans notre système d'éducation de niveau Secondaire et Collégial: les cinq premières classes sont désignées Secondaire I, jusqu'à Secondaire V. Ces appellations ont remplacé les désignations d'Eléments jusqu'à Belles-Lettres, inclusivement. Les appellations Philo I et Philo II sont devenues Collège I, II et III. En 1964, les religieuses ont ouvert une classe dite de Belles-Lettres spéciale. Nous voyons, par le tableau IX relatif aux matières enseignées durant cette année (1964-65), que la classe de Belles-Lettres spéciale comprenait six crédits de français, au lieu de quatre en Belles-Lettres, et cinq crédits de latin, au lieu de trois. Cette classe spéciale comprenait en outre trois crédits de biologie, et un crédit d'histoire de l'art, en plus du programme offert en Belles-Lettres. La classe de Belles-Lettres spéciale a probablement été offerte aux élèves qui, en 1964, désiraient et étaient capables de compléter leurs études en trois années, entre 1964 et 1967, date de la fermeture du Collège. La classe de Belles-Lettres spéciale a cependant existé en 1965-66 et 1966-67.

TABLEAU IV - MATIERES ENSEIGNEES 1937-38 à 1946-47

	Religion	Français	Latin	Grec	Anglais	Maths	Histoire	Sciences Géographie	Philo.	Musique	Ens.ménager	Dessin
<u>Introduction:</u>	Morale sur 10	sur 40 dictée compos.	hist. Rome 10	hist. 10	sur 10	sur 20 arithm. et toisé	Eglise 10				sur 10	sur 10
<u>2e année:</u>	hist. Eglise sur 10	sur 20 compos.	gram. sur 10		sur 15 rédac. gram. voc.	algèbre géom. toisé sur 20	contemp. sur 10	sur 15 Géo. du Can. et hist. mat: 20	morale 20 et logique: 10		sur 20	sur 10
<u>Immatri- culation:</u>	Evangile sur 10	20:compos. 20:expl. aut. et hist. litt.	th.:20 et ver.:20		Expl. auteurs sur 20 et hist. litt. compos.	alg.:10 géom.:10	sur 10 Canada	Bota- nique sur 10			sur 10	sur 10

Source: Tableau général des examens universitaires et Collégiaux,
Archives de la Maison provinciale du Bon-Pasteur

Le tableau IV fait état des matières enseignées, durant les années 1937-38, jusqu'en 1946-47, année précédant immédiatement l'affiliation du Collège du Bon-Pasteur à l'Université Laval, et l'ouverture de la classe de Rhétorique.

Nous constatons, dès l'abord, que chaque année compte un total de 130 points. Si nous appliquons à ce tableau des schèmes de références contemporains, nous constatons que les matières de "sciences humaines" telles que la religion, les langues et l'histoire, par exemple dans la classe d'Introduction, compte 90 des 130 points. Seulement 20 de ces 130 points sont utilisés pour l'enseignement de l'arithmétique.

Nous voyons aussi que l'enseignement ménager, qui disparaît d'ailleurs doucement, jusqu'à s'anéantir en 1961-62, prend une part relativement faible du cursus, et n'occupe nulle part plus de temps que l'enseignement de la musique et du dessin.

La part du grec et du latin représente 40 points au lieu de 10, entre les classes d'Immatriculation et celle d'Introduction.

En 1937-38, les classes d'Introduction et de Deuxième année sont seules ouvertes; la classe d'Immatriculation ouvre en 1939-40.

L'enseignement de la grammaire latine commence en Deuxième année, en 1940-41.

En 1943-44, l'histoire de Rome, l'histoire grecque et l'histoire de l'Eglise apparaissent en première année (classe d'Introduction). L'enseignement de la morale et de la logique apparaît en Deuxième année, de même que l'histoire contemporaine, l'histoire des sciences naturelles; la grammaire et le vocabulaire anglais se rajoutent également, à cette même classe.

Cette même année, l'histoire littéraire et la composition anglaise se rajoutent au programme d'Immatriculation.

	Religion	Français	Latin	Grec	Anglais	Maths	Histoire	Sciences	Géographie Géologie Minéralogie Physique Astronomie Chimie Biologie vég. Biol. anim. Philo. Hist. philo.	Ens. ménager	Dessin
Elém.	x	textes dictée gramm. analyse compo.	voc. gramm. version thème		gramm. textes thème version	algèbre arithm. géom.	Eglise	hist. nat.	x	x	x
Synt.	x	id.	id.		gramm. compo. litt.	alg. arith.	Eglise M.A. moderne	hist. nat.	x	x	x
méth.	théol.	hist. lit. préceptes textes compo.	id + explic. de textes		id.	alg. géom.	Eglise cont.	sc. nat.	x	x	x
Immat.	x	id.	thème version	vers.	id.	alg.	Canada			x	x
B.-L.	x	id.	th. version litt.	ver. lit. grec.	compo.	x	x Canada				
Rhét.	x	id. + explic. auteurs	id.	vers.	auteurs compos.	x	x univers.				
Phi. I											
Phi. II	Apolog.	dissert.				x			x x x x x x x x x		

Tableau des matières enseignées.

La mention id. indique que le contenu de la matière est le même que celui de la classe qui précède.

Le signe x indique que telle matière est enseignée; les sources d'informations ne permettent pas de donner plus de précisions.

Source: Tableau général des examens universitaires et collégiaux, Archives de la Maison provinciale du Bon-Pasteur

Le tableau V fait état des matières enseignées à partir de 1947-48 jusqu'en 1956. Nous ne pouvons pas préciser le nombre de points ou d'heures par semaine consacrées à chaque matière.

Nous voyons apparaître la classe de Rhétorique, en 1947-48; les classes de Philo I et Philo II apparaissent subséquemment.

La classe de Belles-Lettres apparaît en 1953; la classe d'Immatriculation ne disparaît qu'à la fin de 1956-57.

Nous constatons que l'enseignement des sciences dites précises, telles que la chimie, la biologie et autres, ne sont enseignées qu'en Philo II.

Le curriculum général demeure principalement axé sur l'enseignement des sciences que nous qualifions ordinairement d'humaines. Rappelons que le cours classique s'appelle aussi "Humanités gréco-latines".

Au niveau de l'enseignement de l'histoire, nous constatons que l'enseignement de l'histoire de l'Église semble tenir une assez large place, durant les trois premières classes.

TABLEAU VI - MATIERES ENSEIGNEES 1956-57 à 1960-61

	Religion	Français	Latin	Grec	Anglais	Maths	Histoire	Géographie	Géologie	Sciences	Astronomie	Physique	Chimie	Biologie	Philo	sc. soc. Psychol.	Hist. Art	Arts plast.	Musique	Educ. phys.	Ens. ménager	Diction	Chant	Divers	
El.	2	6	6		3	3	1	1		1								6/h ses.	6/h ses.	10/h ses.	8/h ses.	10/h ses.	6/h ses.		
Synt.	2	6	6		3	3	1	1		1								6	6	10	8	10	6		
Méth.	2	5	4	4	2	2	2	1		1								9		10		9			
Ver.	2	5	4	4	3	3	2													10		10			
B.L.	2	6	4	3	2	2	2												4			8			
Rh.	2	6	4	3	2	2	2															10		+15h théologie	
Phi. I	2	1				5							6+	6+	8										labs labs
Phi. II	2					5		6	8	6	15h/s.	15h/s.	8				3		15h/ ses.						12h/ses. sociologie

Note: les matières enseignées sont indiquées en termes d'heures de cours par semaine.

Source: Bulletins individuels des élèves, Archives de la Maison provinciale du Bon Pasteur

Le tableau VI concernant les matières enseignées durant les années 1956-57 à 1960-61 nous montre que l'enseignement des arts plastiques, de la musique, et même l'éducation physique, ne semble pas faire l'objet d'examens.

Ces matières ne sont pas exprimées en termes d'heures de cours par semaine, mais en termes d'heures de cours par session.

La classe de Versification apparaît pour la première fois, en 1957; la classe d'Immatriculation disparaît, cette même année.

Nous constatons la part grandissante accordée à l'enseignement des sciences, en Philo II. C'est également la première fois que nous retrouvons une mention des laboratoires de chimie et de biologie.

Au tableau VIII concernant les matières enseignées durant les années 1961-62 et 1962-63, nous voyons apparaître en Philo II, les laboratoires de biologie. Les 15h/session de théologie apparaissant au tableau VI, de même que les 12h/session de sociologie, ont disparu. Les élèves de Philo II bénéficient d'une heure par semaine de plus de cours de mathématiques.

L'enseignement ménager disparaît complètement, en 1961-62.

TABLEAU VII - MATIERES ENSEIGNEES 1961-62 et 1962-63

	Religion	Français	Latin	Gr.	Esp.	Lit.étr.	Angl.	Mat.	Hist.	Géo.	Scien.	Astron.	Phys.	Chi.	Biol.	Phil.	Sc. soc.	Psych.	Hist. art	A. plast.	Musique	Diction	Ed. phys.	Ens. mén.
El.	2	(7)	6				(4)	3	()	()	(3)									1	1	1		
Sy.	2	6	(5)	3 opt.			(4)	3	()	(3)	()									1	1	1		
Mé.	2	5	4	4			2	2	2	1	()									26h/ ses.				
Ver.	2	5	4	4			3	3	2												10h/ ses.	12h/ ses.		
B.L.	2	4+ 2	4	3			2	2	2															
Rh.	2	4+ 2	4	3			2	2	2													15h/ ses.		
Phi.I	2	1						5						6+ 15h.labs	6+ 10h.labs	8+ théorie dissertation								
Phi.II	2							(6)		()		8	6+ 15h.labs			8+								

Note: Les différences avec le tableau VI sont entre parenthèses; les parenthèses vides indiquent la disparition de l'enseignement de cette matière. Les matières enseignées sont indiquées en termes d'heures de cours par semaine.

Source: Bulletins individuels des élèves, Archives de la Maison provinciale du Bon-Pasteur.

Le tableau VIII concernant les matières enseignées en 1963-64 nous montre qu'en Philo II, l'enseignement de l'astronomie passe de 8 à 6 heures par semaine. Par ailleurs, nous avons retracé une mention relative à l'enseignement de la géologie, sans toutefois pouvoir en préciser le nombre d'heures par semaine. Il n'y a pas de changement important dans le nombre d'heures d'enseignement des sciences dites exactes qui, nous le verrons, va en augmentant.

Au tableau IX relatif aux matières enseignées en 1964-65, nous voyons apparaître la classe de Belles-Lettres spéciale. Nous remarquons ensuite que les appellations nouvelles de Collège I et Collège II, en remplacement des classes de Philo I et Philo II. Les données de ce tableau doivent se lire en termes de crédits, plutôt qu'en termes d'heures de cours par semaine. C'est la première fois que les matières enseignées sont indiquées en termes de crédits.

Au niveau de l'enseignement des sciences dites exactes, la physique et la chimie apparaissent en Rhétorique, à titre de matières optionnelles. Le programme de cette dernière classe diffère aussi de celui des années antérieures, par cette place nouvelle à l'enseignement de ces sciences.

Si nous comparons le contenu des matières enseignées dans les classes de Collège II et de Philo II, nous voyons une possibilité de vingt-huit crédits en sciences dites exactes. Ces vingt-huit crédits incluent bien sûr quinze crédits optionnels soit neuf en physique, et six en chimie.

TABLEAU IX - MATIERES ENSEIGNEES 1964-65

	Religion	Français	Latin	Grec	Espagnol Litt.étrangère	Anglais	Maths	Histoire	Géographie	Sciences	Physique	Chimie	Biologie	Philosophie	Sc. sociales	Psychologie	Hist. art	Arts plast.	Musique	Educ. phys.	Ens. ménager
Eléments	2	7	6			4	3			3								1	1	1	
Syntaxe	2	6	5	()		4	3		3									1	1		
Méthode	2	5	4	3		4	4	3	3								1				1
Versif.	2	5	(3)	4		3	(4)	(3)				(4)					1	3opt			1
Belles-Lettres	2	4 ()	(3)	3 civ.		(3)	(3)	2			(4)										
B.-L. Spéciale	2	6	5	3 civ.		3	3	2					3				1				
Rhét.	(4)	(8+) (6 opt.)	(5)opt.	3 opt.		(6)opt	(6)	(6)	opt.		(9 opt.)	6 opt.	7)								
Coll.I	4	8+ 6 opt				6 opt	6	6 opt			9 opt		7	6							
Coll.II	4	6					6				9 opt	6	7	12							

Note: les parenthèses indiquent des changements avec le tableau précédent; les parenthèses vides indiquent la disparition de l'enseignement de cette matière. Les matières enseignées sont indiquées en termes de crédits.

Source: Bulletins individuels des élèves, Archives du Bon-Pasteur.

TABLEAU X - MATIERES ENSEIGNEES 1965-66 et 1966-67

	Religion	Français	Latin	Grec	Espagnol Litt.étrangère	Anglais	Maths	Histoire	Géographie	Sciences	Physique	Chimie	Biologie	Philosophie	Sc. sociales	Psychologie	Hist. art	arts plast.	Musique	Educ. phys.	Ens. ménager
I	2	7	6			4	(4)			3								1	1	1	
II	2	6	5	(3)		4	(4)		3									1	1	1	
III	2	5	4	3		4	4	3	3										1		
IV	2	5	3	(3)		3	4	3		4							1			1	
V	2	(5)	3	3		(2)	3	(3)opt					4					3		1	
B.-L. Spéc.	2	6+ (3)	()	3		3	3	(3)					(4)				1				
Coll.I	4	8		(6)opt. civ.	opt.(6)		6	6	6 opt.			6	7	(6)	3	opt.					
Coll.II	4	6							6 opt.	(8)opt.	6opt	7	12	3	opt.						
Coll.III	4	6						3	6 opt.	8 opt.			6opt.	12	6	opt.3					

Note: Les parenthèses indiquent des changements par rapport au tableau précédent; les parenthèses vides indiquent la disparition de l'enseignement de cette matière. Les matières enseignées sont indiquées en termes de crédits.

Source: Bulletins individuels des élèves, Archives du Bon-Pasteur.

Le tableau X relatif aux matières enseignées entre les années 1965-67 nous montre que mis à part la classe de Belles-lettres spéciale qui s'insère entre les classes de Secondaire V et Collège I, les appellations des classes sont parfaitement conformes à celles que nous connaissons actuellement.

En 1966-67, trois crédits de sciences sociales sont ajoutés aux classes de Collège I et II. Trois crédits d'histoire et trois crédits de psychologie sont ajoutés à la classe de Collège III; il est probable que cette dernière classe n'ait existé que durant l'année 1966-67, parce qu'en 1965-66, les matières enseignées aux classes de Collège III et de Collège II sont les mêmes.

3.3 Comportement académique des élèves

Méthode

Toutes les données qui suivent ont d'abord été recueillies à partir des dossiers individuels des élèves; ces dossiers portent uniquement sur les années 1956 à 1967 et concernent environ 822 élèves; ce nombre ne représente donc pas la totalité des étudiantes qui ont passé au moins une session, au Collège du Bon-Pasteur. Les données retracées aux dossiers individuels des élèves ont d'abord été recueillies manuellement, et ensuite traitées par un système de traitement statistique de données SPSS.

Nous constaterons que le tableau XI relatif au lieu de résidence des parents comporte 49,0% de dossiers où cette information n'était pas mentionnée. Ce haut taux d'inconnues fait que ce tableau ne peut être abordé qu'à titre indicatif; nous voyons cependant une possibilité de forte concentration d'étudiantes venant de Chicoutimi.

En moyenne, la durée de séjour en termes de sessions est plus élevée, selon que les étudiantes habitent plus ou moins proche du collège. La durée de séjour des élèves qui n'ont pas mentionné le lieu de résidence de leurs parents est inférieure, de presque trois sessions, à celle des élèves dont le lieu de résidence déclaré est Chicoutimi.

TABLEAU XI

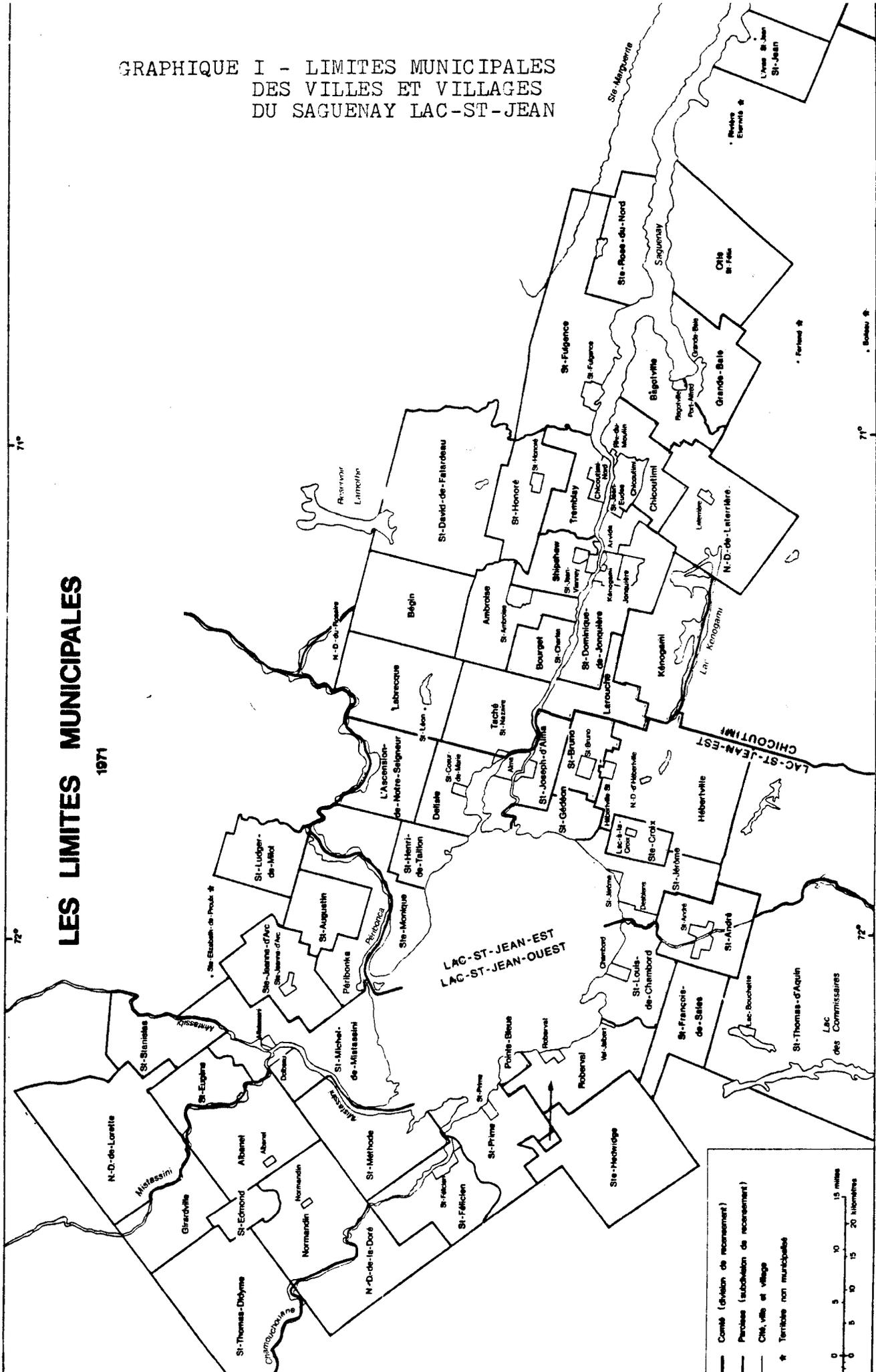
LIEU DE RESIDENCE DES PARENTS

	Fréquence absolue	% approximatif	Durée de séjour en termes de sessions
Chicoutimi ¹	246	58,9	7,62
Jonquière ²	70	8,5	
Saguenay ³	33	3,9	6,34
Lac St-Jean ⁴	59	6,6	5,86
Québec ⁵	4	.4	
Rimouski	1	.1	
Abitibi-Chibougamau	3	.4	
Montréal et Laval-des-Rapides	3	.3	
Non-mentionné	403	49,0	4,82
Total	822		

Source: Dossiers individuels des élèves, Archives du Bon-Pasteur.

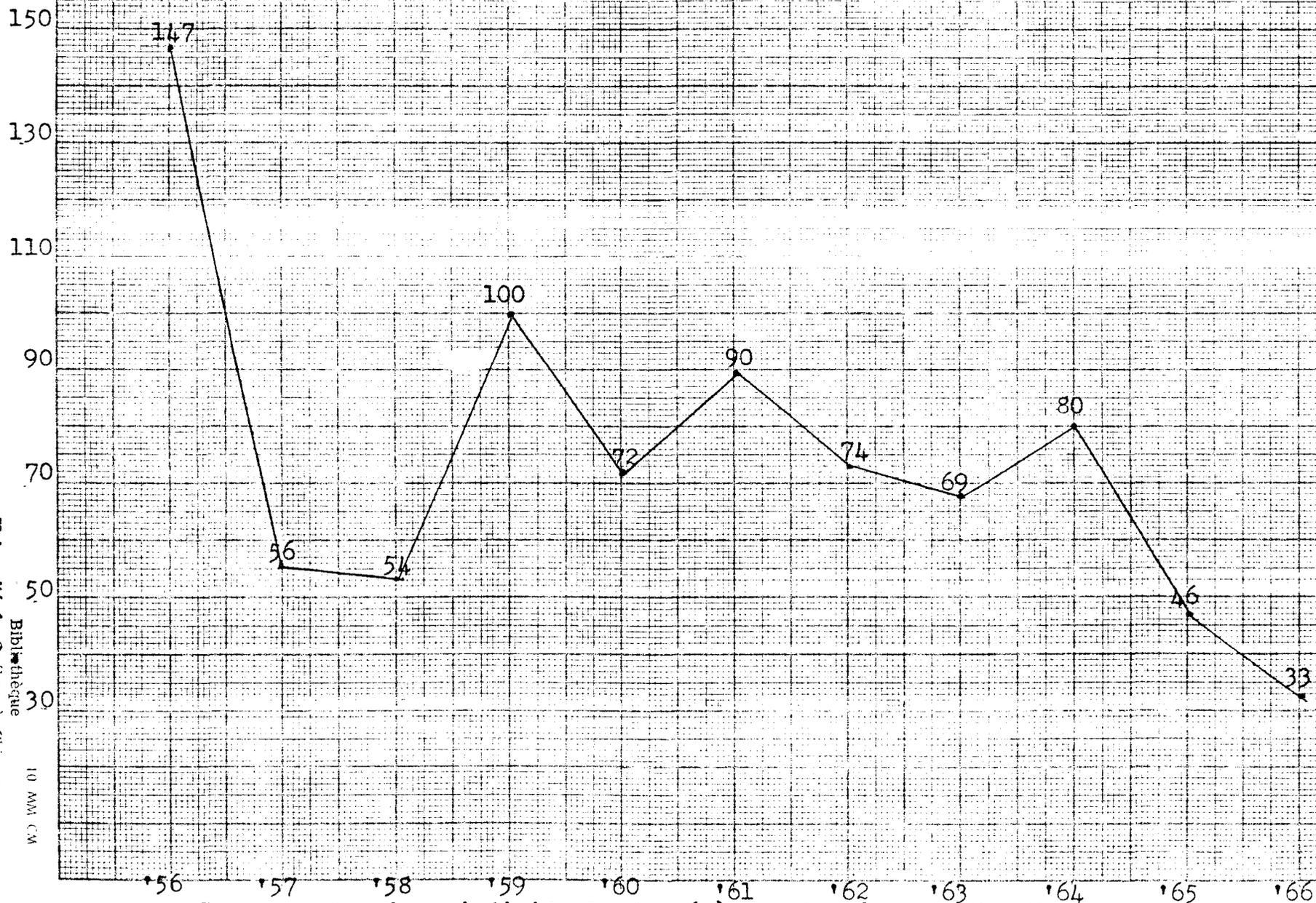
1. Le sous-regroupement Chicoutimi comprend les municipalités de Chicoutimi, Rivière-du-Moulin, Chicoutimi-Nord et St-Fulgence.
2. Le sous-regroupement Jonquière comprend les municipalités de Jonquière, Arvida, Kénogami, St-Jean-Eudes et Shipshaw. Les déplacements matin et soir peuvent se faire, aux regroupements 1 et 2.
3. Le sous-regroupement Saguenay comprend les municipalités de Petit-Saguenay, St-Félix d'Otis, Ste-Rose-du-Nord, Sacré-Coeur, Port-Alfred, Bagotville et Laterrière.
4. Le sous-regroupement Lac St-Jean comprend les municipalités de Iles Maligne, Grande-Baie, St-Félicien, Alma, Pointe-Bleue, Ste-Jeanne-d'Arc, Hébertville, Roberval, Dolbeau, Normandin, Hébertville-Station, Métabetchouan et St-Jérôme, Ste-Monique, Mistassini.
5. Le sous-regroupement Québec comprend les municipalités de Québec, St-Michel de Bellechasse, Nicolet, St-Prosper-de-Dorchester.
Chaque municipalité mentionnée comprend au moins une inscription, à ce lieu de résidence des parents.

GRAPHIQUE I - LIMITES MUNICIPALES
DES VILLES ET VILLAGES
DU SAGUENAY LAC-ST-JEAN



Source: Atlas régional du Saguenay-Lac-St-Jean, Bibliothèque de l'Université du Québec à Chicoutimi.

GRAPHIQUE II- Nombre d'élèves, année de la première inscription



Source: Dossiers individuels des élèves Archives du Bor-Pasteur

Bibliothèque
Travaux de l'Institut
10 MM CM

A la vue du graphique II concernant l'année de la première inscription des élèves, nous nous sommes étonnée de la baisse des inscriptions en 1960, 1962, de même que de la chute assez spectaculaire de 1965.

Pour 1962 et 1965, des éléments d'explications¹ pourraient se trouver dans l'ouverture, à Jonquière, à l'automne 1962 d'abord, d'un cours collégial spécial (allégé du grec), offert aux garçons et aux filles. En 1964-65 et surtout en 1965, le Collège de Jonquière offrit un nouveau programme collégial de l'Université Laval, accessible également aux filles. Dès 1958, les religieuses du Bon-Pasteur avaient ouvert une section classique, réservée aux filles, dans leur Pensionnat Saint-Dominique, à Jonquière. Les dossiers scolaires de ces jeunes filles sont partie intégrante des dossiers d'élèves consultés, dans le cadre de notre étude. Seule l'ouverture du nouveau programme collégial du Collège de Jonquière, en 1962, et en 1964-65 peut faire partie des éléments d'explications de la baisse des inscriptions. Nous estimons qu'il est peu probable que les parents aient prévu la réforme Parent. Le cas échéant, cette prévision n'aurait pas d'effet

1. Les éléments objectifs sont tirés de l'ouvrage de Pierre-Paul Asselin, Le CEGEP de Jonquière et ses racines, éditions Jean-Claude Larouche, 1980.

sur l'inscription des filles au cours classique.

La région du Saguenay-Lac-St-Jean a subi de fortes émigrations. On pourrait également établir un rapprochement entre ces baisses d'inscriptions au Collège du Bon-Pasteur et les soldes migratoires des années concernées.

TABLEAU XII

NOMBRES TOTAUX COMPARES D'ENTREES ET DE SORTIES,
PAR ANNEES ACADEMIQUES DU BACCALAUREAT (1956-1966)

Classe	nombre Arrivée	%	nombre Sortie	%
Eléments + Secondaire I	501 16	60,9 1,9	120 11	14,6 1,3
Syntaxe + Sec. II	91 6	11,1 0,7	119 19	14,5 2,3
Méthode + Sec. III	22 1	2,7 0,1	56 13	6,8 1,6
Versification + Sec. IV	26 2	3,2 0,2	97 12	11,8 1,5
Belles-Lettres + Sec. V	85 26	10,3 3,2	40 61	4,9 7,4
Rhétorique	9	1,1	44	5,4
Philo. I + Collège I	8 17	1,0 2,1	2 78	0,2 9,5
Philo II	4	0,5	68 44	8,3 5,4
Collège III			30	3,6
Total:	814		814	

Source: Dossiers individuels des élèves, Archives
du Bon-Pasteur.

Le tableau XII vise la première inscription au Collège du Bon-Pasteur, et doit d'abord être analysé en comparant le nombre d'étudiantes à l'arrivée, avec le nombre d'étudiantes à la sortie, classe par classe. Ainsi, pour la classe d'Eléments et Secondaire I, 517 élèves s'y sont inscrites; de ce nombre, 131 ont quitté le Collège, dès la première année (voir aussi le tableau XIII); cette situation donne un pourcentage de déperdition de 15,9 de la population totale visée, soit 814 élèves.

Quatre vingt dix sept élèves se sont inscrites en Syntaxe et Secondaire II, 138 se retrouvent à la sortie de cette même classe. Ce nombre signifie qu'une partie des élèves qui avaient persisté l'année précédente, ont quitté le Collège. Le pourcentage de déperdition de la classe de Syntaxe est d'environ 16,8% de la population totale visée.

Examinons maintenant la classe de Versification: 28 personnes à la première inscription, et 109 à la sortie. Si nous faisons le total du nombre d'étudiantes inscrites pour la première fois dans chacune des quatre classes qui précèdent la classe de Versification, nous obtenons un total de 665 étudiantes. On voit ainsi que les 109 étudiantes à la sortie de la classe de Versification représentent environ 16,4% de la population des quatre premières années du cours classique.

Plusieurs personnes s'inscrivent en Belles-Lettres, soit 85, et en Secondaire V, soit 26. Des élèves du Collège Marguerite-Bourgeoys d'Alma viennent y poursuivre leurs études, au-delà de la classe de Versification. Les élèves qui s'inscrivent pour la première fois en secondaire V viennent sans doute tenter de compléter au mieux leur cours secondaire et, peut-être, se préparer à demander une inscription dans un autre collège (le Collège de Jonquière est ouvert aux filles depuis 1964).

Le pourcentage de déperdition des élèves, à la classe de Belles-Lettres et de Secondaire V, est de 12,3%, ce qui est un pourcentage moins élevé que celui que nous avons constaté, pour les classes précédentes.

Quarante-quatre élèves ont quitté le Collège, à la classe de Rhétorique, ce qui représente un pourcentage de déperdition de 5,4; ce taux est nettement plus bas que celui que nous avons constaté, pour les classes précédentes.

Cent quarante deux des 814 élèves visées par ce tableau ont complété leurs études, soit par un diplôme de B.A. (68 personnes), de Collège II (44 personnes) et de Collège III (30 personnes). Ces nombres représentent 17,3% de la population visée.

Le pourcentage des élèves qui ont complété leurs études par un baccalauréat ou l'équivalent (17,3%) est supérieur, de quelques points, aux pourcentages relevés, dans les classes précédant celle de Philo II.

TABLEAU XIII

NOMBRE D'ABANDONS PAR CLASSE ET PAR ANNEE, DES ETUDIANTES INSCRITES EN ELEMENTS LATINS (1956-1966)

Année d'inscription:	1956	'57	'58	'59	'60	'61	'62	'63	'64	'65	'66	Nombre total
Eléments + sec. I	8	16	6	14	8	14	9	30	8	11	7	131
Syntaxe + sec. II	13	11	6	7	6	9	33	6	8	6	-	105
Méthode + sec. III	6	1	0	5	9	17	1	3	6			48
Versif. + sec. IV	9	7	7	11	17	9	1	3	6			70
Belles-Lettres + sec. V	0	1	0	12	2	17	22	1				58
Rhétorique	2	7	3	0								12
Philo I + Collège I	1		1	8	8	17						35
Philo II + Collège II	11	1	4	9	11							36
Collège III	2	2	15	4	0			1				22
TOTAL:	50	46	42	70	63	84	71	45	22	17	7	517

Source : Dossiers individuels des élèves, Archives du Bon-Pasteur.

D'abord, le tableau XIII nous montre que 58 des 517 élèves inscrites pour la première fois dans les classes d'Eléments et de Secondaire I sont restées au Collège du Bon-Pasteur, durant la totalité de leur cours classique et collégial soit durant huit années.

Ce même tableau nous informe précisément de la classe de sortie des élèves inscrites pour la première fois dans la classe d'Eléments latins. Nous retrouvons immédiatement les 131 élèves signalées dans le commentaire du tableau XII: ce sont les élèves qui ne sont restées qu'une année, au Collège du Bon-Pasteur. Voyons aussi que le nombre d'élèves qui quittent en Syntaxe est également relativement élevé (105 personnes).

Cette situation nous laisse supposer que les parents n'insistaient pas trop, en général, pour garder leur fille au Collège, d'autant plus qu'ils devaient en assumer seuls, les frais. Un programme de bourses d'études du gouvernement fédéral était cependant accessible aux élèves amérindiennes. Quatre personnes ont profité de ce programme, et complété les études qu'elles avaient entreprises.

Il n'est pas non plus exagéré de tenter d'expliquer ce grand nombre d'élèves à la sortie des premières classes, en disant que l'éducation considérée supérieure et, par surcroît, non-gratuite et s'adressant aux filles, ne fait pas partie des moeurs moyennes saguenayennes. Les moeurs moyennes québécoises ne se font pas non plus remarquer par des attitudes novatrices, sur cette question. Nous l'avons vu, dans notre survol du contexte de l'histoire de l'éducation.

CHAPITRE IV - ANALYSE DU DISCOURS IDEOLOGIQUE

4.1 L'idéologie proposée et l'idéologie intériorisée au Collège du Bon-Pasteur

Une problématique

Nous aurions pu intituler ce chapitre "Le rapport des filles au monde et à elles-mêmes, au Collège du Bon-Pasteur". Car c'est ce qui nous intéresse, de façon globale. Nous avons cependant décidé de cerner ce rapport au monde par le biais de l'analyse de l'idéologie, dans laquelle nous distinguerons ↪ l'idéologie proposée, de l'idéologie intériorisée.

Nous analyserons l'aspect idéologie proposée, à travers ce que nous avons retracé des discours prononcés sur place, et à travers ce qui transpire des Annales locales.¹ Nous analyserons également l'idéologie proposée à travers les prospectus et règlements disciplinaires du Bon-Pasteur.²

L'aspect idéologie intériorisée sera abordé par le biais de l'analyse d'un discours préparé par une élève, de même que par des témoignages recueillis auprès de quelques anciennes élèves. Nous préciserons et justifierons la méthode que nous avons utilisée pour recueillir ces témoignages, au moment d'aborder la partie de ce chapitre qui concerne cet aspect de l'idéologie véhiculée au Collège du Bon-Pasteur.

1. En annexe 1, nous retrouverons quelques extraits des Annales de la communauté du Bon-Pasteur de Chicoutimi. Nous avons choisi les extraits qui nous semblaient susceptibles de signifier l'atmosphère et le ton des rapports humains qui nous ont paru prévaloir durant la période concernée, soit entre 1924 et 1968.

2. Un des prospectus retracés est reproduit en annexe 2.

Nous nous proposons, en premier lieu, de préciser la notion d'idéologie, pour ensuite expliquer la méthode et les instruments conceptuels que nous utiliserons pour analyser d'abord l'idéologie proposée puis, l'idéologie intériorisée.

L'idéologie est une représentation mentale, un ensemble de représentations mentales, dès lors que des humains nouent des liens. Pour F.P. Bénéoit,¹ la notion d'idéologie peut contenir un aspect inconscient, de même qu'un aspect mystificateur. Dans la même veine, Raymond Aron² estime que "les idéologies sont chargées d'un potentiel émotionnel: elles visent moins à démontrer qu'à convaincre; elles sont des ensembles intellectuels-émotionnels."

Pour Pierre Ansart,³ l'idéologie est au moins un système de pensées, de croyances et de normes qui participe constamment à la régulation sociale. C'est, selon lui, certainement dans ce domaine que les reconstructions projectives sont les plus communes et il va jusqu'à dire que nul ne saurait prétendre échapper radicalement à l'emprise de l'idéologie politique qu'il a reçue de son temps, de sa classe sociale, et de ses expériences historiques particulières. Enfin, l'idéologie fonctionne comme un système de contrôle au sein d'un groupe, comme système d'emprise qui cohère le groupe et permet une

1. François-Paul Bénéoit, Les idéologies politiques modernes, P.U.F. 1

2. cité par Michel Simon, Comprendre les idéologies, Chroniques sociales de France, Collection Synthèse, 1978.

3. Pierre Ansart, Idéologies, conflits et pouvoirs, P.U.F., 1973

institutionnalisation des pouvoirs".

Michel Vadée¹, citant des extraits de L'idéologie allemande, rapporte qu'une idéologie résulte d'un processus qui se produit dans des couches et groupes restreints d'individus, soit les intellectuels, les juristes, les responsables politiques; de là elle se répand par la diffusion de la presse et du livre, par les discours selon lui essentiellement politiques; l'idéologie se répand aussi par l'enseignement. Les idéologues expriment, même à leur insu, et contre ce qui eût été souvent leur gré, les intérêts, les besoins, les aspirations et idéaux, les illusions de leur groupe et classe.

A la lecture des définitions de ces intellectuels, nous entrevoyons que l'idéologie est un produit, une résultante d'interactions; nous en retenons surtout que l'idéologie peut tenir lieu de pensée rationnelle, en vue de la direction des valeurs et de l'action des groupes sociaux.

Malgré la qualité intellectuelle des auteurs consultés, nous nous sommes trouvée incapable de leur emprunter directement un ensemble conceptuel qui nous permette d'analyser la situation idéologique qui nous préoccupe. L'idéologie proposée, l'idéologie intériorisée, au Collège du Bon-Pasteur, entre 1937 et 1967: avec quels instruments peut-on en comprendre tous les aspects? Ainsi se posait notre problématique.

1. Michel Vadée, L'Idéologie, P.U.F., 1973.

Nous connaissons déjà à tout le moins en Occident, des ensembles conceptuels qui se rapportent à des idéologies de confrontation. Ce sont les idéologies généralement qualifiées de matérialistes, parce qu'elles reposent sur le postulat que les situations contiennent des aspects contradictoires dont l'éclatement peut amener à des situations nouvelles. Nous vivons souvent des situations de confrontation, que ce soit dans le travail ou dans la cellule familiale: ces situations réfèrent à des schémas conceptuels très contemporains. Dans la même veine, il ne nous semble pas abusif de dire que la contestation, par exemple, est une attitude idéologique et existentielle à peu près courante actuellement: nous situons évidemment la contestation dans le groupe des idéologies de confrontation.

A la lecture des Annales, à la visite des lieux physiques du Collège du Bon-Pasteur, de la chapelle et des résidences des religieuses, à la vue des titres des livres des bibliothèques et des objets précieux gardés dans des châsses,¹ nous avons senti que les schémas conceptuels se référant à des attitudes de confrontation seraient inopérants, parce qu'ils n'étaient pas partie de cet univers que nous voulons rendre plus compréhensible, par la présente analyse. En plus de ce qui précède, le ton et les attitudes des religieuses que nous

1. Nous y avons vu, par exemple, des boutons, en ivoire sculpté, de la soutane du Pape Léon XIII.

avons rencontrées nous ont amenée à chercher des schémas conceptuels à peu près contraires aux attitudes de confrontation; nous voulions en même temps trouver des schémas qui respectent la spécificité et la richesse, sur le plan de l'action, des attitudes et éléments objectifs que nous avons perçus.

Pour ces raisons, nous proposons de qualifier les ensembles et attitudes idéologiques et existentiels que nous postulons comme dominants au Collège du Bon-Pasteur, d'idéologies de contemplation.

Nous choisissons cette appellation pour les raisons que nous avons exposées et aussi, parce que cette appellation contient des connotations mystiques; est-il nécessaire d'insister sur le fait que l'éducation est dirigée et dispensée par des religieux et religieuses. Nous voulons ainsi par cette connotation, tenir compte des aspects objectifs et matériels des principaux agents de l'idéologie que sont les personnes chargées d'éducation.

Les idéologies de contemplation seront celles qui invitent à contourner le réel et les situations difficiles, plutôt qu'à les affronter dans le but de les faire éclater. Les idéologies de contemplation reposent sur la primauté du

spirituel, cela va de soi. Les idéologies de contemplation ne nient pas, pour autant, les nécessités de l'action sociale; elles diffèrent des idéologies de confrontation au niveau des motifs et des façons de réaliser l'action. En effet, beaucoup d'institutions d'éducation sont fondées par des personnes possédant un grand sens mystique¹; ces institutions n'en n'ont pas moins une existence objective et matérielle, en plus de durer! La démonstration du lien entre la mise sur pied d'institutions d'éducation et l'action sociale, n'est pas à faire.

Nous tenterons donc, au cours de l'analyse des éléments qui suivent, et au niveau de l'analyse de l'idéologie proposée, de préciser les messages systématiques qui auraient → pour objet de diriger, de teinter les pensées, actions et valeurs, des élèves du Bon-Pasteur, dans le sens d'attitudes contemplatives. Ajoutons aux explications qui précèdent que les attitudes contemplatives contiennent des invitations au respect de l'autorité, autant humaine que divine, de même qu'un rapport au monde moins direct, moins brusque, que celui proposé dans les attitudes de confrontation.

Au niveau de l'analyse de l'idéologie intériorisée, nous tenterons de dégager les réactions aux attitudes proposées, à travers les documents retracés. Notre analyse portera surtout sur deux discours d'élèves.² Les rencontres avec quelques anciennes

-
1. Nous pensons au moins à Marguerite Bourgeoys et à Mère Sainte Anne-Marie. Cette dernière s'est bien gardée de se confronter avec Mgr Piette (pp. 14 et 15 du présent mémoire).
 2. Malheureusement les seuls documents disponibles dans cette catégorie.

étudiantes¹ font partie de l'analyse de l'idéologie intériorisée.

Nous verrons que la rencontre avec deux anciennes professeures¹ est difficile à classer précisément entre idéologie proposée et idéologie intériorisée. Nous ne chercherons pas à trancher cette question, parce que l'ambiguïté qu'elle contient est peut-être un reflet de la réalité ambiguë des religieuses, relativement à l'élaboration et à la transmission des schèmes idéologiques.

1. Nous expliquerons la méthode utilisée, les objectifs visés, dans le chapitre concernant ces rencontres.

4.2 Les discours des clercs

Nous considérons et entendons par discours, tout document écrit, s'adressant à un ensemble de personnes, à la fois. Nous aborderons chacun des discours retracés, par ordre chronologique. ¹

Le 2 janvier 1934,² son Excellence Mgr Lamarche disait aux religieuses, dans un discours de début d'année: (...) "ce que je vous recommande par-dessus tout, mes soeurs, c'est l'enseignement du catéchisme, toute la hiérarchie religieuse voit dans ce fait le plus grand moyen de réaction contre les malheurs qui nous entourent".

Mgr Lamarche faisait probablement allusion à la Crise économique qui sévissait, en parlant de "malheurs qui nous entourent". Il appelle les religieuses à la rescousse de la hiérarchie religieuse; il pose l'enseignement du catéchisme comme nécessaire au maintien de l'ordre et à la lutte aux malheurs. Il nous semble assez difficile de considérer l'enseignement du catéchisme comme base d'une attitude qui viserait à transformer l'univers par le travail systématique et organisé. L'enseignement du catéchisme relève plutôt d'une attitude idéologique qui peut se rapporter à une attitude que nous avons qualifiée de contemplative.

-
1. Il faut noter ici que les auteurs de l'ensemble de ces discours sont des clercs.
 2. Voir les extraits des Annales, en annexe I du présent mémoire.

Le 22 octobre 1940¹ Mgr Melançon distribue remerciements et félicitations, et définit le rôle de la femme idéale dans la société. Le mot "femme", dit-il, est synonyme "d'immolation", mais "immolation dans l'amour".

Mgr Melançon était sans doute un homme de grande envergure, mais il n'en était tout de même pas à une contradiction près; en effet, il parle à la fois de femme et d'idéal, et il tente de donner une place dans la société, à ce qu'il pose comme modèle. La position idéologique de Mgr Melançon ne résiste pas à l'examen logique et est, par conséquent, difficile à soutenir; cette position devient, par le fait même, impossible à mettre en application.

Le 5 décembre 1940¹ l'abbé L.J. Aubin, professeur de Rhétorique au Séminaire de Chicoutimi, prononçait une conférence sur "L'influence des femmes dans les lettres". "Si la femme ne crée pas de chefs-d'oeuvre, elle peut toujours se consoler, en pensant que c'est elle qui les inspire tous, ou à peu près".

L'abbé Aubin, nous le voyons, ne manque pas de tact. Il décide que "la femme ne crée pas", qu'elle "inspire", qu'elle "peut toujours se consoler". Il décide de la portée et du projet d'être des femmes, du sens de leur rapport à la créativité; il leur distribue allègrement tous les rôles de soutien.

1. Voir les extraits des Annales, en annexe I du présent mémoire.

Mieux vaut être soutien, que de pas être, dit en substance, l'abbé. Le discours de l'abbé Aubin ne vise pas à transformer quelque condition que ce soit; il vise au contraire le maintien des rôles de soutien, sur lesquels repose son rôle d'idéologue.

Le 22 juin 1942¹, l'abbé Sylvio Kérouac pose à son tour le primat de l'attitude contemplative, et dit carrément: "La religion compte sur vous"; il dit que "c'est aux femmes de sauver en notre pays la Foi(...). Car la grâce divine aime habiter leur âme restée plus innocente: car la prière est plus aisée sur leurs lèvres plus pures". L'abbé Kérouac continue dans la foulée de ses prédécesseurs, et qui consiste à demander aux femmes de soutenir le clergé dans un rôle manifestement difficile, celui de garder à la religion et à la foi une place prépondérante dans l'organisation sociale./ L'abbé Kérouac ne prêche pas, non plus, d'attitude qui permette d'envisager des rapports sociaux qui soient posés sur des assises matérielles et parce que telles, susceptibles d'être discutés et transformés par le travail systématique. L'abbé Kérouac propose donc des attitudes idéologiques que nous assimilons à des attitudes contemplatives.

1. Voir en annexe I du présent mémoire, les extraits des Annales de la communauté du Bon-Pasteur.

En septembre 1948¹ l'abbé Louis-Joseph Drouin, aumonier du Collège, prononce un discours, dans le cadre d'une distribution des prix; cette distribution des prix a probablement revêtu un caractère un peu exceptionnel, étant donné qu'elle coïncide avec l'ouverture de la première classe de Philo I.

Dans son discours, l'abbé Drouin relie d'abord la préparation intellectuelle à la capacité de comprendre et d'accomplir les devoirs envers Dieu, l'Eglise et la société. Il dit que le but premier des religieuses n'est pas "de sortir des bachelières en série, pour les déverser ensuite dans les carrières libérales", mais plutôt de donner à la famille des gardiennes vigilantes, des éducatrices éclairées, des femmes fortes "que ne rebute aucune des tâches domestiques". En fin de discours, l'abbé loue le zèle et le dévouement des religieuses qui, souvent, poursuivaient leur propre formation, tout en enseignant.

L'abbé Drouin place, nous semble-t-il, les attitudes contemplatives en premier chef; il sent également les dangers politiques et sociaux inhérents à l'instruction des filles, il craint la perte d'un équilibre basé sur leurs rôles de soutien de premier plan. Il utilise "déverser" pour signifier la possibilité de carrières libérales, pour des filles. Il utilise plutôt les notions de "vigilance" et de "force" pour signifier et qualifier la famille et les tâches domestiques. Nous croyons

1. Voir en annexe I, les extraits des Annales de la communauté du Bon-Pasteur.

que l'abbé Drouin regretterait facilement que les élèves du Bon-Pasteur en viennent à choisir des attitudes autres que celles que les femmes ont traditionnellement choisies; nous pensons aux attitudes de dévouement qu'il distingue d'emblée des "carrières libérales". Nous n'avons cependant pas l'intention de soutenir que les attitudes dites de dévouement ne sont que contemplatives. L'histoire de l'éducation nous montre, au contraire, que les attitudes contemplatives et l'action sociale, ne sont pas contradictoires.

Le 15 octobre 1950¹ Mgr Alphonse-Marie Parent, vice-recteur et secrétaire général de l'Université Laval, après avoir rappelé les principales étapes du développement du Collège du Bon-Pasteur, justifie ainsi l'existence des études classiques pour les filles: "Elles ont compris l'impérieux devoir de servir (...). Elles comprennent que parce qu'elles ont reçu davantage, il leur faudra donner davantage".

Mgr Parent joue bel et bien un rôle d'idéologue, lorsqu'il décide de ce que d'autres que lui comprennent et surtout, doivent comprendre, de leur propre situation. Il décide également de ce que ces autres (les élèves) feront de ce qu'elles auront reçu; il souhaite clairement que ce qui est reçu se retransforme en don et ce, au mieux, dans des délais courts! L'idéologie proposée par Mgr Parent ne se

1. Le discours de Mgr Parent est conservé aux Archives de la Maison provinciale du Bon-Pasteur, à Chicoutimi.

distingue pas tellement de l'idéologie décelée dans les discours précédents, en ce que le dévouement est posé comme pierre angulaire de la justification de la place des femmes dans la société. A notre avis, le seul problème que pose le dévouement tient à ce que cette attitude ne contient pas et ne mène pas, surtout, nécessairement, à toute la reconnaissance sociale de valeur qui devrait y être rattachée et c'est pourquoi nous rapprochons les attitudes de dévouement des attitudes de contemplation: ces deux attitudes ont un certain caractère qui les situent d'emblée au-dessus des considérations socialement reconnues et, surtout, valorisées en termes de pouvoirs et de rang social. Le dévouement a de plus ceci de particulier, c'est que le profit, les intérêts du sujet qui s'y exerce, ne sont pas faciles à débusquer; l'intérêt des autres est la substance officielle du dévouement, et nous ne sommes pas tellement étonnée qu'il ait été proposé aux jeunes filles, dans le cours de leur éducation classique.

Le 13 septembre 1953¹ Mgr Melançon, qui se conduit en "père de famille", donne des conseils, et dit que "si les hommes font les lois, ce sont les femmes qui font les moeurs". Le rôle des femmes dans la société n'en n'est plus un de soutien, mais de "première importance". Nul ne doute que les rôles de soutien sont de toute première importance, pour assurer certains types de rapports sociaux.

1. Voir les extraits des Annales, en annexe I.

4.3 Deux discours d'élèves¹

Un discours composé et prononcé (probablement en 1964)² par Geneviève Martin, élève de Rhétorique, de la promotion de juin 1950, frappe dès l'abord, parce qu'il est empreint d'idéal. Elle parle de "mission de femme que nous voulons belle et grande"; "l'oubli de soi" et le "dévouement intégral" sont posés comme éléments essentiels à l'édification (physique) que la fondatrice du Bon-Pasteur a mis sur pied. Le renoncement est posé comme héroïque: il est difficile de trouver contradiction plus éclatante, parce que la notion d'héroïsme renvoie à des actions, tandis que le renoncement renvoie à des attitudes de mort à soi.

Le renoncement fait partie des schèmes de valeurs judéo-chrétiennes qui, quoique formulées par les membres du clergé, sont reprises par des femmes qui font leurs, ces schèmes de valeurs, en y voyant et en y trouvant souvent, le chemin de leur salut temporel, c'est-à-dire leur raison de vivre, leur justification métaphysique et existentielle.

Le renoncement, posé comme héroïque, et condition du développement d'oeuvres extraordinaires: c'est le schème idéologique que nous retraçons dans ce discours. Nous en avons signalé la contradiction fondamentale, en première analyse.

-
1. Ces deux discours sont conservés aux Archives de la Maison provinciale du Bon-Pasteur, à Chicoutimi.
 2. Lors des fêtes du Centenaire de Chicoutimi.

Mais cette première analyse n'est pas suffisante, parce qu'elle laisse supposer que la locutrice émet des propositions illogiques, lorsqu'elle est elle-même concernée. Nous devons donc débusquer ce que cache la contradiction renoncement-héroïsme, cette fois dans l'ordre de l'opérationnel, du concret, des faits. Nous approfondirons la signification de son premier terme: le renoncement. Le renoncement doit nécessairement, ici, s'appliquer au renoncement individuel: en effet, c'est aux individus et en tant que tels, que le renoncement est prêché: renoncement à la vanité, aux miroirs à rajuster... Les femmes ont tissé la pourpre, mais ne l'ont pas portée, du moins pas de mémoire de femme...

Nous supposons donc que le renoncement individuel était la seule issue idéologique et pratique possible pour arriver à contourner les rôles de soutien proposés et ce, en vue de réaliser des objectifs de haute valeur sociale.

Cette sorte de visée, c'est-à-dire l'action sociale, est évidemment contraire à l'idéologie des rôles de soutien de l'inspiration des autres. Puisque nous connaissons les résultats de l'action sociale des religieuses, nous supposons que le sens du mot renoncement doit se lire dans le sens du renoncement aux vanités individuelles. On ne parle pas directement de renoncement à la connaissance ni de renoncement à l'action sociale.

Malgré les premières apparences et le ton judéo-chrétien de ce discours, l'idéologie proposée, l'idéologie de femme-soutien, n'est pas vraiment intériorisée. Elle en épouse cependant les apparences; il y a certainement là stratégie, même inconsciente, de survie et d'action.

L'autre discours composé par une élève, a été prononcé par elle, le 26 octobre 1952, lors d'une distribution de prix. L'élève s'adresse d'abord à l'Evêque de Chicoutimi, rappelle qu'il a été l'instigateur des "études classiques féminines en notre région"; elle relie ces faits "au grand thème de l'aventure", choisi par l'Evêque-même comme base de cette distribution de prix où membres du Haut-clergé, clercs et parents, sont invités. La locutrice relève ensuite les qualités de l'Evêque qui, dit-elle, a souvent incité les élèves à pénétrer leur vie "d'esprit chrétien et de charité", et "encouragé les justes ambitions des étudiantes qui voulaient exercer toujours plus parfaitement leur métier".

A Mgr Parent, alors recteur de l'Université Laval, l'élève exprime sa reconnaissance pour la "haute et efficace protection" accordée à toutes les finissantes du Collège du Bon-Pasteur qui, dès leur arrivée à l'Université Laval, s'y sentent déjà chez-elles. Gracitutes et reconnaissances sont également exprimées aux abbés Otis et Bluteau.

A propos des parents, l'élève dit: "il ne faut pas rejeter d'un grand geste tout ce qui fut notre enfance"; elle les remercie d'avoir choisi une institution et des professeures qu'elle qualifie de "guides connaissant la route et les moyens à employer pour parvenir à bon port". L'élève fait précéder le travail intellectuel à celui de la grâce, et remercie les religieuses d'avoir créé ce climat qu'elle qualifie de propice à leur développement, autour des élèves.

Dans ce discours d'élève, nous avons constaté que les premières personnes auxquelles la locutrice s'adresse sont les membres du Haut-clergé puis, les clercs présents qui sont ou ont été aumoniers du Collège ou de l'Ecole Normale du Bon-Pasteur; cette partie de l'adresse occupe au moins la moitié du temps probable du discours. La locutrice fait preuve de grande révérence à l'égard de ces personnes, et il ne nous apparaît pas exagéré de dire qu'elle les complimente, même. Par exemple, les allusions directes à l'accueil particulièrement chaleureux de Mgr Parent aux finissantes du Collège du Bon-Pasteur qui s'amènent à l'Université Laval, nous paraissent à tout le moins flatteuses, d'autant plus qu'aucun témoignage des bachelières rencontrées ne fait ni mention, ni allusion, à une telle qualité d'accueil.¹

1. A cet égard, le témoignage de G., promotion 1962-63, peut être intéressant. (voir pages 120 et 121 du présent mémoire).

Révérances faites, l'élève aborde les parents dont elle dit d'abord qu'il ne faut pas rejeter les enseignements, et elle les relie aux enseignantes: ce sont les agents directs d'éducation. On sent une difficulté relative d'intégrer les enseignements des parents à ceux de l'éducation institutionnelle; quitte à contourner la difficulté ressentie en disant qu'il ne faut pas rejeter, la locutrice arrive à faire se rejoindre ses agents directs d'éducation, les personnes qui enseignent et "assurent le climat propice": parents et éducatrices participent à ces deux fonctions. Parents et enseignantes sont reliés dans la matérialité de leurs rapports à l'éducation systématique, de même que dans les fonctions idéologiques et spirituelles; cette dernière fonction qualifie directement les enseignantes que la locutrice désigne clairement comme "guides connaissant la route".

On voit, par ce discours, que la locutrice a bien compris les enseignements idéologiques proposés, à savoir qu'il est plus que de mauvais ton de s'antagoniser les autorités: elle s'acquitte de cette première tâche, généreusement. Par ailleurs, elle a aussi compris et souligné, avec force et discrétion cette fois, l'apport des parents et, surtout, des religieuses, dans la matérialisation de l'entreprise d'éducation institutionnelle.

Nous estimons que ce discours est cohérent avec les éléments idéologiques précédemment relevés.

4.4 Les prospectus et règlements disciplinaires

Nous tenterons de retracer, à travers les prospectus et règlements disciplinaires,¹ l'idéologie proposée par les instances du Collège du Bon-Pasteur.

Dès les premières lignes, le prospectus que nous situons entre 1947 et 1951, pose que l'objectif de l'enseignement dispensé au Collège du Bon-Pasteur est "la formation intégrale de véritables et parfaites chrétiennes dévouées à l'Eglise et à la société". Ces objectifs nous paraissent élevés, et le sont, de fait; le dévouement apparaît à nouveau comme une vertu digne de haute estime. Nous constatons que le dévouement à l'Eglise prédède le dévouement à la société: en ce sens, l'idéologie proposée ici a, selon nous, une connotation contemplative, dans ses aspects mystiques et religieux. De plus, les instances du Collège qui sont les premières responsables de la rédaction et de la publication des prospectus, semblent avoir intériorisé les schèmes idéologiques proposés par les membres du clergé: nous avons vu que le dévouement, en particulier le dévouement à l'Eglise et à l'enseignement du catéchisme, a été tenu en haute estime par les membres du clergé qui, semble-t-il, y ont vu un moyen de s'assurer la collaboration des femmes, jeunes filles et religieuses, à leur oeuvre.

1. Nous reproduisons, en annexe II, un Prospectus non-daté, qui touche vraisemblablement la période située entre 1947 et 1951.

Le règlement relatif aux "sorties en ville" nous donne une bonne idée du contexte, des liens qui ont pu exister entre les parents des élèves, et les éducatrices religieuses; les élèves pensionnaires devaient en effet avoir des autorisations écrites de leurs parents pour faire des sorties autres que des "conférences utiles aux études ou réunions désirées par les parents". Le respect de l'autorité est ainsi manifestement posé au premier plan.

Le prospectus de 1964-65 stipule que les "sorties en ville sont permises, si nécessaire, une fois par semaine, pendant la récréation du midi". L'autorisation écrite des parents n'est nécessaire que dans les situations où une pensionnaire désire aller ailleurs que chez-elle, en fin de semaine ou le soir. Cette libéralisation est cependant assortie d'un rappel discret aux lettres de recommandation que la direction du Collège rédige, sur la foi non seulement du dossier académique mais aussi, du comportement et de la personnalité d'une élève. Ce même prospectus (celui de 1964-65) dit clairement que les élèves sont libres d'assister à la messe et de fréquenter les sacrements, dans la mesure où elles respectent le caractère catholique du Collège. Le prospectus que nous reproduisons en annexe ne fait aucune mention relative aux aspects extérieurs de la religion, ce qui nous laisse supposer que la question du choix de pratique religieuse ne se pose pas.

L'uniforme ne varie pas, entre le premier prospectus retracé, et celui de 1964-65; il s'agit d'une veste bleu marine ornée d'un écusson, d'une jupe grise et d'un chemisier blanc ou de teinte pâle. Ce costume n'a rien de bien frappant, et ne se veut pas tel; il ressemble à une version pour jeunes filles d'un costume porté par plusieurs collégiens masculins. Il n'est pas exclu de notre cadre conceptuel que l'on ait pu prêcher aux jeunes hommes et aux hommes, des attitudes d'humilité, attitudes matérialisées par des vêtements qui ont pour fonction de passer inaperçus: telle est la fonction probable des uniformes, surtout s'ils sont peu ornés.

L'uniforme imposé aux élèves du Collège du Bon-Pasteur s'inscrit dans des ensembles idéologiques qui proposent l'humilité, à tout le moins, comme valeur importante. A partir du moment où l'on est humble, il est probablement facile de se dévouer, étant donné que le dévouement, nous l'avons vu, repose sur le primat de l'intérêt des autres sur ses intérêts propres. L'uniforme des élèves reflète donc, de façon cohérente, les schèmes idéologiques proposés par les membres du clergé; encore une fois, les instances du Collège que sont les religieuses, collaborent aux objectifs du clergé. Cette attitude est d'ailleurs de bon ton, à l'époque qui nous préoccupe. Les religieuses ont certainement tiré de grands profits de cette étroite collaboration avec le clergé, ne serait-ce que de pouvoir d'abord fonder, puis continuer de diriger des institutions d'enseignement.

Dans un contexte général de respect de l'autorité, tant celle des ecclésiastiques, des religieuses que des parents, les premières lueurs des objectifs de démocratisation de l'éducation, objectifs posés systématiquement par le Rapport Parent se sont faits sentir, à notre avis, vers 1964-65 lorsque le Collège mit sur pied un conseil étudiant, formé de cinq personnes, de même qu'un conseil d'administration, composé de onze personnes dont six religieuses et cinq personnes laïques. Un comité consultatif de dix membres, dont sept laïques et trois religieuses, a également été formé, à ce moment.

Ce sont là des structures de participation, tant entre les étudiantes et les religieuses, qu'entre les laïques et les religieuses. Il n'est pas question, dans le premier prospectus retracé, de telles structures ni d'objectifs de "participation" à la gestion de l'institution qui ne survivra d'ailleurs pas à la création des CEGEP de Chicoutimi et de Jonquière, en 1967.

Dans cette courte analyse du contenu des quelques prospectus retracés, nous avons tenté de déceler les traces de propositions d'attitudes que nous avons qualifiés de "contemplatives". Nous avons décelé, dans ces documents, des appels au dévouement, aux attitudes vestimentaires sobres, de même que des règles à suivre pour ne pas s'antagoniser les autorités. Ce sont des attitudes ou comportements proposés qui peuvent s'apparenter à des attitudes "contemplatives": rappelons que cette attitude n'exclut pas l'action; elle se distingue des attitudes de confrontation par les façons d'aborder l'action politique et sociale, et par les raisons qui motivent l'action.

CHAPITRE V - TEMOIGNAGES

5.1 Témoignages de quelques professeures

Soeur Marie-Reine Boucher s.c.i.m.

et

Soeur Marcelle Gosselin s.c.i.m.

Toutes deux parmi les premières titulaires de classe et respectivement professeures de sciences et de latin, au Collège du Bon-Pasteur. Soeur Marcelle a été professeure de latin dès 1937-38, et première titulaire des classes de Rhétorique et de Philosophie. Soeur Marie-Reine a été professeure de sciences dès 1943-44, et directrice des études, durant quelques années.

Elles ont accepté de nous rencontrer le 30 octobre 1982, à la maison généralice du Bon-Pasteur, rue Marie Fitzbach, à Québec.

Nous leur avons demandé de nous entretenir des points suivants, que nous leur avons préalablement communiqués, par lettre:

- des rapports entre l'Evêché, l'Evêque et le Collège du Bon-Pasteur,
- des rapports avec la direction et les membres (enseignants et élèves) du Séminaire de Chicoutimi,
- des motifs qui vous ont portée à décider d'entreprendre des études supérieures (licence et doctorat), tout en enseignant,
- de votre goût pour la connaissance,
- des objectifs que vous visiez dans la pratique de votre métier d'enseignante,
- de la conscience que vous aviez, à ce moment, (1937-67), de la situation politique et sociale des femmes.

Dès l'abord, ces deux femmes expriment leur goût du savoir, de la connaissance, dont elles rêvaient, dès leur enfance. L'une d'elles raconte avoir "subtilisé" les grands classiques dont son père et ses frères nourrissaient leurs

tirades. Pouvant ainsi citer Racine et Corneille, elle était prête pour la classe de rhétorique, avant la lettre.

Mais toutes deux durent se gagner d'abord un Baccalauréat ès Arts "par correspondance", en quelque sorte. Elles se présentèrent aux examens universitaires, par matières, "profitant" ainsi des possibilités que permettait encore l'Université Laval, par un régime de fractionnement des études. Soeur Marcelle ajoute: "nous étions obligées de suivre des cours d'été, parce qu'étant les premières enseignantes du cours classique, si nous n'étions pas là, il n'y avait plus personne."

Soeur Marcelle et soeur Marie-Reine ont cependant été libérées, durant deux années consécutives et à plein-temps, en 1953-54 et 1954-55, pour poursuivre à l'Université Laval, l'une une licence en sciences et l'autre, une licence en philosophie. Cette dernière entreprit de plus un doctorat, en 1954-55 qu'elle termina, malgré les "craintes" exprimées par des prêtres du Séminaire, tout en enseignant. Ces deux années d'études à plein-temps, elles les qualifient de "récompense, don, rajeunissement".

Soeur Marcelle et soeur Marie-Reine estiment que leurs relations avec les prêtres du Séminaire étaient "cordiales"; elles disent que ces derniers les encouragèrent à

postuler des postes d'enseignantes, lors de la création du CEGEP de Chicoutimi, en 1967-68. Soeur Marie-Reine dit ne s'être pas sentie capable d'enseigner les sciences à des garçons de CEGEP "qui en savent plus long qu'elle en mécanique". Elle abandonna donc l'enseignement des sciences en 1967. Ayant été directrice des études au Collège du Bon-Pasteur, soeur Marie-Reine préféra continuer de développer ses goûts et expériences administratives. Soeur Marcelle devint professeure de philosophie au CEGEP de Ste-Foy de 1966 à 1971, puis à Sillery, jusqu'en 1976.

Soeur Marcelle dit regretter de ne lire "que pour elle-même" désormais, puisqu'elle n'a plus d'élèves à qui faire profiter de ses références de lectures.

Ces deux religieuses situent l'étude, les études, au coeur de leurs préoccupations d'enseignantes. Elles disent avoir voulu d'une part "remonter le niveau des femmes" et, d'autre part, que ces dernières puissent gagner leur vie de façon intéressante.

Peut-être est-il utile de rappeler que les religieuses Servantes-du-Coeur-Immaculé-de-Marie, dites du Bon-Pasteur, sont aussi, et peut-être d'abord, une communauté centrée sur les oeuvres "sociales"; l'enseignement est

considéré par elles comme un instrument de prévention des drames sociaux que sont, entre autres le chômage et la criminalité.

Soeur Marcelle et soeur Marie-Reine disent que le contact avec les oeuvres sociales de leur communauté leur a permis de garder le lien entre la tête et le coeur, en d'autres termes, de développer un ensemble de leur être.

Les deux religieuses qualifient le haut-clergé et leurs rapports avec elles de "très paternel et très encourageant". De Mgr Melançon, elles disent qu'il "voulait que les filles soient aussi favorisées que les garçons, même si l'éducation des filles était considérée comme un luxe".

Soeur Marcelle et soeur Marie-Reine parlent d'abondance de leur détermination, de leur objectif global de développer les intelligences. Même si l'éducation supérieure des filles était considérée comme un luxe, elles ont voulu que "leurs filles" cultivent leur potentiel et le mettent en valeur. "Nous avons donné nos vies pour ça", disent-elles.

Il nous apparaît que les deux religieuses rencontrées expriment ici la concession majeure que beaucoup de femmes font à leur goût et soif de connaissance, en élevant des enfants, surtout lorsque le niveau de développement des forces productives ne permet... pas d'entretenir d'autres activités sociales que celle d'élever des enfants. Cette concession est exprimée, dans sa face inverse, par les deux religieuses, lorsqu'elles disent: "nous avons donné nos vies pour ça" c'est-à-dire, l'éducation, le développement de la connaissance et de rapports sociaux autres que dans le mariage et la famille.

Cette concession majeure, dans ses deux faces, est une manifestation concrète, et même une matérialisation de la dichotomie entre le corps et l'âme, entre la matière et la pensée, dichotomie originelle du judéo-christianisme dont les femmes, depuis notre grand-mère Eve, font les frais sociaux.

La maternité biologique est en effet et à tout le moins, difficile à concilier avec le développement de rapports sociaux autonomes. Le développement de la créativité intellectuelle est également difficile à concilier, avec la créativité du corps. Platon¹ associait la créati-

1. Platon, Le Banquet, Oeuvres complètes, tome 1, Bibliothèque de la Pléiade, 1950.

vité intellectuelle à une participation de l'immortalité. Nous ajoutons à cela que la créativité du corps est également une participation à l'immortalité, dans le sens à la fois cosmique et personnel de la reproduction des êtres vivants.

Nous souhaitons que le plus d'êtres possibles en arrivent à ne pas avoir à choisir l'une de ces deux formes de participation de l'immortalité, au détriment de l'autre.

5.2 Témoignages de quelques bachelières

Nous avons choisi de rencontrer certaines bachelières, mais n'avons pas l'intention de faire des moyennes, des statistiques, de tracer des courbes, de faire des pourcentages, avec des consciences humaines, des situations, des visions du monde.

Nous avons fait ce choix, parce que nous estimons que chaque personne est à la fois distincte de son époque, et la contient: c'est son historicité particulière, matérialisée dans sa personne, ses attitudes existentielles.

Nous disions distincte, parce qu'elle occupe seule son espace-temps originel, et sa matérialité, son corps, son rapport au corps, en tout temps. C'est la solitude existentielle fondamentale.

Incluse, parce que sa conscience réfléchie¹ s'est d'abord nourrie de son environnement, à la fois globalement

1. Nous empruntons le sens des notions de conscience réfléchie et de conscience réflexive à Jean-Paul Sartre.

et dans ses éléments spécifiques. Sa conscience réflexive est également déclenchée et développée par des facteurs environnementaux, que ce soient des situations différentes des situations originelles, ou les chocs de l'altérité, la sienne et celle des autres.

Il nous restait à trouver quelques bachelières et qu'elles acceptent de se prêter à une entrevue d'environ deux heures. Nous devions situer notre échantillonnage entre 1950 et 1967, puisque les détentrices de Baccalauréat es arts ne pouvaient se retrouver qu'entre ces dix-sept années. Nous avons l'intention de retracer une personne, aux trois ans.¹

Nous avons fait part de ces objectifs à la religieuse archiviste du Bon-Pasteur qui, à l'aide des médaillons d'élèves de chaque promotion,¹ nous a signalé les noms des personnes susceptibles d'habiter encore au Saguenay-Lac-St-Jean.² Plusieurs de ces personnes ayant changé de nom et parfois, de région, nous avons travaillé avec les personnes retracées, même si ces dernières ne coïncident pas toutes exactement avec les promotions visées.

1. c'est-à-dire 1950-51, 1953-54, 1956-57, 1959-60, 1963-64 et 1966-67

2. Cette coordonnée nous est apparue nécessaire, au départ.

Notre objectif est de mettre ces personnes en situation de faire le bilan de leur éducation, de leur rapport à l'instruction, de leur rapport au monde de la connaissance. Chacune des entrevues contient des commentaires; contrairement à notre visée initiale, nous nous abstiendrons de conclure sur l'ensemble des entrevues que nous présentons plutôt comme des témoignages du fait que les individus contiennent à la fois leur époque et les rapports sociaux proposés. De plus, chacune des participantes nous a demandé de ne pas les désigner nommément, et de faire en sorte qu'on ne les reconnaisse pas.

Nous avons communiqué les questions suivantes, par courrier, aux personnes retracées, après leur avoir demandé, par téléphone, de nous accorder une entrevue; ces questions n'étaient qu'un canevas général d'entretien, que nous voulions souple:

- vous êtes-vous sentie invitée, durant votre séjour au Collège du Bon-Pasteur, à privilégier, à faire vôtre, l'attitude contemplative?¹
- si oui, de quelle façon, par quels moyens?
- avez-vous senti une différence entre les valeurs proposées au début de votre séjour, et celles proposées à la fin de votre séjour, au Collège du Bon-Pasteur?

1. Nous leur avons expliqué brièvement nos objectifs et le sens de ce schème conceptuel, dans un préambule aux questions.

- avez-vous senti une différence entre les valeurs que vous proposait votre milieu d'origine, et celles proposées au Bon-Pasteur?
- quelles étaient, selon vous, les principales valeurs qui vous ont été proposées, au Collège du Bon-Pasteur?
- aviez-vous l'impression que c'était les religieuses ou l'évêque qui déterminaient ces valeurs?
- quelle différence faisiez-vous, à ce moment, entre le haut-clergé, l'aumônier, et les religieuses? Aviez-vous, à ce moment, l'impression que leurs rapports en étaient d'égalité?
- avez-vous déjà ressenti qu'on vous proposait de devenir des êtres-de-soutien, plutôt que des êtres doués d'une conscience et d'une présence-au-monde authentiques?
- quelle impression générale ressentiez-vous, à ce moment, par rapport à vous-même et à votre rôle social?
- avez-vous d'autres commentaires?

B.: promotion 1950-51

"Il y a des personnes bien plus intéressantes que moi", me dit B., à l'abord. Je lui ai répondu que ces autres personnes intéressantes avaient accepté de me rencontrer, et que je voulais qu'elle me parle, quand même, mais seulement si ça la tente.

Dégagée, entre autres, sans doute, du fardeau d'être la porte-parole des résultats d'une entreprise institutionnelle, B. me dit que son inscription au Collège du Bon-Pasteur, de même que celle de sa soeur, a été organisée, entièrement, par sa tante paternelle, religieuse aux Ursulines de Roberval. Cette religieuse qui avait rêvé d'être ingénieur (si elle avait été un homme), vit ainsi à ce que ses nièces aient une chance de garder et de cultiver un goût pour la connaissance et ses plaisirs.

Enfant, B. lisait toute la journée les livres que ses tantes lui prêtaient, et se faisait "disputer", parce que pendant qu'elle lisait, elle ne jouait pas. (Elle ne reproduisait pas, entre autres, ce qu'on attendait d'elle).

Outre cette soeur de son père, personne n'encourageait les filles de sa famille à poursuivre des études avancées. Sans doute encore sous l'influence de cette femme, le

père lui offrit d'aller à l'université, ce qu'elle n'osait lui demander, de crainte de lui imposer trop de charges matérielles.

B. dit avoir senti le feu sacré des religieuses, leur appétit de savoir, leur goût d'apprendre. C'est d'ailleurs pour remplir cet objectif unique, apprendre, connaître, qu'elle se levait tôt le matin et faisait au moins une heure d'autobus pour se rendre au collège et autant pour revenir à la maison, où elle devait attendre que les autres enfants soient au lit, pour pouvoir commencer ses travaux d'études. Elle y retournait le samedi et le jeudi après-midi, pour des cours complémentaires.

L'éducation morale et idéologique venait de la famille, me dit B. A l'âge où elle arriva au collège, les barrières étaient déjà connues et elle n'a pas senti de contradiction, ni de bataille intérieure entre sa vie de collégienne et les valeurs que lui proposait sa famille. Il n'était pas plus question de "métier qui paye" au collège que dans sa famille.

B. dit n'avoir pas senti la présence du clergé au collège, par l'intermédiaire de l'aumônier, par exemple. Elle ajoute qu'elle ne s'est pas intéressée ni sentie concernée par leurs discours.

Cette femme qui exerce une profession autonome dit ne pas avoir pu satisfaire son goût de la recherche, à cause de contingences matérielles.

Une valeur aurait dû lui être proposée, me dit B.: celle d'être capable de jouir de la vie. On ne proposait pas de briser les cadres et la contestation n'était pas encore institutionnalisée.

Cette femme courageuse et déterminée me demande de ne pas la nommer.

D.: promotion 1952-53

Cette femme m'aborde en me disant qu'il ne ressortit ni de son genre, ni de son tempérament, d'être "contemplative"; D. se dit, comme les autres membres de sa famille, c'est-à-dire pragmatique, réaliste et non-romantique.

Et puis, tout comme le signalait B. (50-51), on ne se "posait pas de questions", à ce moment. On suivait ce qu'il y avait à faire, on allait à la messe le dimanche, et on respectait le Carême, surtout au début. L'obéissance n'était pas tant une vertu qu'une pratique: le travail, la loyauté et l'honnêteté, telles étaient les valeurs que lui enseignait son milieu familial et que le milieu du collège du Bon-Pasteur ne contredisait pas. On parlait bien de "sacrifices", dans sa famille, mais D. les associe à ce qu'on appelle maintenant le "principe de réalité"!

D. dit n'avoir pas senti de différence entre les valeurs proposées, entre le début et la fin de son séjour au collège.

Dans son rapport aux religieuses, D. dit qu'elle savait, à ce moment, que ces femmes allaient à l'université durant l'été, pour parfaire leur formation.

D. admirait et appréciait ses professeures, sachant que les religieuses les plus qualifiées de cette communauté étaient affectées à l'enseignement, dans ce seul collège classique dirigé par les religieuses du Bon-Pasteur. D. ajoute qu'elle savait, dès le début de son cours que filles et garçons passaient les mêmes examens de l'Université Laval. Ce fait annulait, dans son esprit, toute comparaison méprisante à l'endroit de l'enseignement classique dispensé aux filles.

D. dit qu'elle était indifférente au fait que les professeures étaient aussi religieuses; elle dit ne pas les avoir perçues comme des modèles de femmes, même si elle admirait certaines d'entre elles.

D. dit ne pas se souvenir de pratiques brimantes, de la part des religieuses qui, souvent, fermaient les yeux sur des incartades mineures aux règlements comme, par exemple, de ne pas porter de bas durant les chaudes journées de mai et juin.

Et les discours des membres du clergé et du monseigneur la touchaient peu, parce que d'une part elle ne voyait ces gens qu'une fois par année, à la distribution des prix, à la remise des diplômes, qu'ils présidaient. D. dit avoir compris, du haut de ses 15-19 ans, que ces discours étaient

"ordinaires"¹; elle ne leur prêtait déjà pas plus d'attention qu'ils ne méritaient, c'est-à-dire une écoute polie.

Oui, les religieuses étaient très déférentes à l'égard des membres du haut-clergé et du clergé: tout le monde l'était. Cette déférence faisait partie de la norme des rapports sociaux. Jamais l'idée que les religieuses soient invitées à présider la remise des diplômes du séminaire de Chicoutimi n'a-t-elle même effleuré son esprit. Elle qualifie ma suggestion "d'impensable". Ma suggestion est donc un exemple de néant.

D'ailleurs, de toute évidence, la présence des membres du haut-clergé dans les murs du collège du Bon-Pasteur était un honneur: ils y jouaient des rôles de circonstances. Et dans des situations moins extraordinaires, plus quotidiennes, comme par exemple pour un cours de latin, de grec ou de philosophie, D. dit avoir été fière qu'un abbé du séminaire viennois parfois donner quelques cours, avec les religieuses. La présence de membres du clergé rehausse le prestige puisque le clergé préside encore, à ce moment, aux destinées de l'éducation supérieure.

D. dit qu'on ne lui a pas parlé clairement et directement de son rôle social, à ce moment. Elle dit cependant

1. Signifiant courant au Saguenay, et qui correspond parfaitement avec son signifié.

qu'on lui parlait de charité envers son prochain et qu'on n'insistait pas trop sur l'amour de soi-même!

Le choix du métier lui a donc été signifié en fonction de la possibilité de rendre service aux autres. D. dit que les religieuses l'ont encouragée à choisir un métier intéressant et à haute valeur sociale. Elles étaient fières des ambitions de "leurs filles".

D. dit avoir toujours compris qu'elle était privilégiée, de faire des études classiques dans un collège respecté socialement, et de pouvoir envisager d'aller étudier à l'université. Mais elle dit que personne ne parlait jamais ouvertement et clairement de cette situation de fait .

D. rapporte que les filles et femmes de sa famille d'origine ont toujours eu accès à l'éducation "à ce qu'il y a de mieux, dans la région". De toute évidence, le fait que les filles doivent aller étudier à Québec ou à Montréal est un facteur objectif qui a certainement empêché plusieurs filles d'accéder aux études supérieures. Par exemple, sa mère n'a pas pu, en 1924, faire son cours d'infirmière, parce qu'elle ne pouvait pas poursuivre ces études dans la région du Saguenay-Lac-St-Jean. Les coûts plus élevés de nourriture et de logement sont un des facteurs; aussi et non le moindre,

l'inquiétude des parents, qui ne voulaient pas facilement
laisser leur fille seule dans une ville étrangère.

F.: promotion 1955-56

F. se sentait choyée de faire son cours classique au Collège du Bon-Pasteur, parce qu'il était entendu que "ça ne donne rien". Un cours d'infirmière, on sait ce que ça donne. Mais un cours classique, pour une fille, est-ce que ça mènerait droit au néant?

Les principaux schèmes de valeurs dont elle se souvient en sont d'admiration: admirer son père, sa mère, son mari, ce qu'elle a reçu. Cette admiration mène droit au don.

Jeune-fille, malgré sa gratitude envers ses parents et son milieu, F. s'est sentie "privée". Privée dans ses désirs impérieux de s'instruire. Son père ne lisait ni ne regardait ses travaux d'étudiante, jusqu'à ce que Mgr Duchêne, principal de l'Ecole normale du Bon-Pasteur, ne signale au père, en ami, le talent de cette enfant dont il est soudainement devenu fier.

F. se souvient que les religieuses encourageaient leurs élèves aux ambitions intellectuelles et sociales. Les ambitions sociales étaient cependant convoitées et présentées par le biais d'un boy-friend intéressant. Le mariage, au Bon-Pasteur comme ailleurs, est un instrument de statut social.

Au souvenir de F., les religieuses cherchaient à ouvrir les filles à l'approfondissement de leur être, à travers l'analyse de romans, poèmes, textes.

F. se dit affamée de connaissance, de savoir; elle ajoute ne pas se sentir coupable d'avoir fait garder ses enfants par des personnes étrangères, pendant qu'elle s'adonnait à des activités extérieures à sa maisonnée. Elle s'explique en disant que ce qu'elle aime faire "rejaillit" sur sa famille.

F. déplore qu'il n'y ait pas eu d'université avant 1969, dans la région du Saguenay-Lac-St-Jean. Plusieurs intelligences ont certainement été sacrifiées, faute d'argent et/ou de disponibilité, pour s'exiler dans les réservoirs du savoir.

En fin de compte élevée à poser que l'instruction est un cadeau, F. est épatée. Epatée de ce que les femmes font. Epatée aussi du chemin qu'elle a parcouru, pour se conquérir et se respecter elle-même.

F. a commencé et terminé notre entrevue en disant qu'il y a "encore" beaucoup d'émotion dans le discours des femmes. Et pour cause!

G.: promotion 1962-63

Cette femme commence notre entrevue en me disant qu'elle "ne fait rien". G. est pourtant mariée et mère de famille.

Non, ses parents ne l'ont pas poussée à étudier pour elle-même, que ce soit pour apprendre un métier ou une profession et/ou pour les plaisirs de la connaissance. G. est pourtant allée à l'Université Laval, après son B.A. au Bon-Pasteur. Mais elle est revenue bien vite à Chicoutimi, à la première occasion. Ses parents étaient d'ailleurs ravis de lui ouvrir les bras. G. se sentait perdue à Québec, à Laval, parmi tous ces professeurs qui faisaient peu de cas d'elle¹ et parmi tous ces garçons qui lui paraissaient tellement à l'aise, de cette aise que confère le nombre et, surtout, la certitude métaphysique d'être dans un endroit qui nous revient de droit, probablement naturel. Parmi les six filles qui sont allées à Laval en même temps que G., une seule en est revenue avec un diplôme universitaire complété. On peut postuler que peu de personnes ont eu envie de jouer pour elles, des rôles de soutien.

1. Après avoir eu affaire à des personnes qui avaient donné leur vie pour elle, le choc a dû, en effet, être assez corsé.

Pour G., l'amour et la connaissance sont deux choses bien distinctes, et elle n'aime pas que j'appelle "connaissance" ce que je veux signifier, c'est à dire l'accès à la conscience réflexive et à l'instruction systématisée par des institutions reconnues. G. a raison de ne pas se sentir confortable dans cet esprit de dichotomie, même s'il est dominant en Occident.

G. a donc consacré, avec plaisir, sa vie à l'amour dans ses aspects charnels que sont le mariage et la famille. Elle se demande cependant si elle n'a pas voulu fuir "la dureté des études", en quittant l'université. On pourrait tout autant se demander si elle n'a pas aussi fui quelque désert.

Lorsqu'elle était élève au Bon-Pasteur, G. écoutait (également) les discours des monseigneurs en visite, d'une écoute distraite et polie. Elle ne se souvient en rien du contenu des discours, outre des congés espérés.

Jeune fille, G. comprenait ses frères. Jeune femme, elle encourage son mari. G. a tissé et intégré dans son être des attitudes d'écoute et de très grande sensibilité à autrui.

C.: promotion 1962-63

C. me dit avoir été très attirée par les discours altruistes qu'elle qualifie maintenant de "faussement altruistes", parce que cet altruisme proposé, à ce moment, ne reposait pas sur la connaissance de soi et de ses propres besoins.

Elle dit que l'interprétation proposée de la réalité était celle du désir des autres, c'est-à-dire les vues de Dieu sur elle, et les éventuelles vues d'un mari qui n'existait pas encore, à ce moment. Le désir des autres, en tant que déterminant ma place et mon être-dans-le-monde se vit, souvent, dans la peur de décevoir. Il nous semble, à première vue, que la peur de décevoir est la soeur jumelle de la culpabilité, originelle cette fois, culpabilité de n'avoir pas obtempéré aux admonestations (des idéologues et agents d'éducation) et, surtout, de n'avoir pas pu réaliser ses propres ambitions et pulsions vitales...

Non, on ne lui a pas proposé, au collège, ni dans sa famille d'origine, de développer de distance critique face au monde, face au rôle qu'on lui proposait de jouer.

Les rôles altruistes, même de faux altruisme, contiennent des attitudes de générosité existentielle. C. n'a pas voulu se la

refuser. Elle a fait partie de l'équipe du Journal du collègue, et de la Légion de Marie. Les membres de cette dernière association avaient pour objectifs de visiter et d'apporter du support moral aux familles pauvres. Ce fut, pour C., un des premiers contacts qu'elle eut avec des réalités différentes de celles de sa famille d'origine, et de son collègue.

Plus tard, C. devint militante dans des organisations politiques, et fonda une des premières garderies de Chicoutimi.

C. dit que plutôt que de développer une capacité de distance critique, on lui a proposé de restreindre son développement personnel, pour nourrir des phantasmes de "compagne adulée", de "mère nécessaire"; phantasmes qu'elle relie à des imaginaires figés. C. dit que la rêverie nécessaire à la croissance a été pervertie; par exemple, les amis de coeur des filles devenaient (remplaçaient-ils) des personnages de la classe. Les plaisanteries étaient admissibles, à la condition, bien sûr, que ces individus soient de la même classe sociale et du même âge. Les lois de la reproduction des institutions et des rapports sociaux s'appliquent, sans mutatis ni mutandis.

C. avait conscience de faire partie de l'élite sociale, autant par l'appartenance sociale de sa famille,

que par son appartenance propre au Collège du Bon-Pasteur.

Cette conscience, qui aurait peut-être dû lui apporter du confort, lui apportait également du malaise. Peut-être que l'altruisme (même faux), sa générosité existentielle, s'accordaient mal de l'aspect fixe et figé et, peut-être même oppresseur, que suppose la notion "d'élite". En effet, on ne peut être élite que dans un contexte de rapports sociaux inégaux, que ce soit relativement ou complètement. Il faut inventer d'autres notions pour qualifier les êtres qui illuminent et traversent les forces de la mort (et, surtout, de la fixité).

De plus, le fait d'être originaire de Jonquière, ville ouvrière, de fréquenter les élèves des Pères Oblats, lui ont fait soupçonner qu'il y avait diverses façons d'exister et de comprendre l'univers. Ces assises sociales ont pu donner prise à des attitudes alternatives même si les messages étaient d'abord perçus de façon diffuse, sous forme de malaise.

Et puis, les filles de Jonquière (celles de philo) ont obtenu la permission d'aller manger "en ville", plutôt qu'au collège, une fois par semaine. C. ajoute qu'elle devait être critique par rapport à l'éducation qu'elle recevait au Bon-Pasteur, pour être acceptée de ses camarades de Jonquière.

De l'idéologie de l'altruisme, elle a puisé le goût de la générosité et le goût de l'action. Elève au Bon-Pasteur, C. dit avoir senti une volonté à la fois diffuse et forte, de ne pas se conformer. Nous croyons que cette volonté a été nourrie, dès l'abord, par des situations objectives de réalités différentes, réelles dans le présent, offrant donc des possibilités différentes, pour l'avenir.

C. dit que les formes principales de l'oppression du corps se sont manifestées par l'absence de sports et de musique, dans son éducation. "On n'était pas cultivée, à part le greco-latin". Et son père rajoutait: "Faut pas vous en faire, quand même...":

E.: promotion 1965-66

E. a été pensionnaire, au Collège du Bon-Pasteur, durant les cinq années de son séjour. Son principal objectif, à ce moment, était de sortir de chez-elle et de développer ses talents. Elle avait le goût d'apprendre et sa famille, surtout sa mère, l'y encourageait.

E. dit que les religieuses lui paraissaient ouvertes et cultivées, même si déjà, elle voyait des différences, entre ces dernières. E. se voyait dans le présent à ce moment, et dit avoir senti que certaines filles avaient "du pouvoir" auprès des religieuses, à cause de la place sociale de leurs parents. Mais elle ajoute que les filles entre elles se souciaient très peu de la place sociale des parents de leurs camarades.

E. a bien dit qu'elle vivait dans le présent à ce moment, mais elle rêvait tout de même de continuer ses études, et de faire un métier choisi et aimé. Elle dit que le collège lui a donné envie de poursuivre et de réaliser ses ambitions.

E. dit avoir perçu les religieuses comme des femmes qui avaient une profession; "certaines étaient remarquables", dit-elle. Ce rayonnement lui plaisait. Elle dit aussi avoir

été impressionnée de voir des femmes professeures de mathématiques et de sciences. Son intérêt pour les sciences date de ce moment. Les sciences et les mathématiques pouvaient donc se comprendre, et même s'enseigner, par des femmes!

E. a passé quelques années dans le nouveau collège, construit en 1964. Il y avait gymnase et piscine, dans ce vaste immeuble où les filles ont appris à pratiquer des sports d'équipe. Les religieuses jouaient souvent au ballon avec les élèves, ce qui renforçait son sentiment de ne pas être encarcannée, et de ne pas avoir affaire à des personnes qui le sont. E. oublie le nom d'une religieuse qui lui a laissé une impression d'indépendance personnelle, et d'être capable d'aller au bout d'elle-même.

En 1966, les étudiantes ont manifesté fermement leur désapprobation du comportement d'un professeur. Ce dernier s'est permis des pratiques de harcèlement sexuel, avec plusieurs élèves, durant les laboratoires. Les filles s'en sont parlé et, soutenues par leurs parents, elles ont occupé un local durant quelques jours, pour réclamer la démission de ce professeur qui n'a pas fait une année complète, au Bon-Pasteur. Les filles ont ainsi réussi à démontrer leur force, dans le regroupement, en vue d'un objectif précis.

CONCLUSION GENERALE

Tout au long de ce travail de synthèse de notre mémoire individuelle et collective, nous avons à la fois exposé des situations objectives, et proposé des éléments d'explications, fait des commentaires, aussi.

L'éducation des filles, dans ses formes institutionnelles, est une des bases objectives et historiques du corset émotif dans lequel se retrouvent beaucoup de femmes. En effet, combien d'entre nous se sentent maîtresses de leur parole et l'expriment facilement, devant un groupe... Combien d'autres ont une conscience profonde de leur valeur, sans que cette conscience ne soit le produit de longs travaux de réfection de soi?

Nous avons pu constater, au cours de cette courte analyse du Collège du Bon-Pasteur et de l'éducation des filles, que le rôle social des femmes n'a pas été oublié. Et pourquoi le serait-il? La seule difficulté majeure a résidé dans le fait que le sens de ce rôle a principalement été défini par des idéologues (appartenant le plus souvent à la hiérarchie cléricale) qui, on le comprend, cherchaient à préserver un statu quo avantageux pour eux à plus d'un égard. Cette situation reposait, souvent, sur des attitudes non pas passives, mais à tout le moins contemplatives, des femmes.

Nous avons relevé plusieurs situations où primait le respect de l'autorité. Nous avons également relevé des situations où des femmes, ayant des rôles objectifs de première ligne, ont dû user de litote existentielle, c'est-à-dire en dire moins pour pouvoir en faire plus.¹ Nous ne nous étonnons ni ne nous scandalisons vraiment de l'histoire passée. L'histoire de l'éducation des filles fait partie intégrante de l'histoire des femmes.

-
1. Nous pensons au moins à la fondatrice du Collège Marguerite Bourgeoys, Mère Sainte-Anne-Marie, qui a dû accepter que ce collège ne soit connu que sous le nom d'"Ecole d'enseignement supérieur". Cette situation est rapportée par Lucienne Plante, dans sa thèse de maîtrise, p. 61. Mère Sainte-Anne-Marie a dû accepter cette appellation, parce que celle de "Collège féminin" aurait paru trop audacieuse à l'époque.

Michèle Jean, op. cit., rapporte également que le Collège Marie-Anne ne put porter officiellement ce nom qu'en 1938, c'est-à-dire six années après sa fondation réelle.

Le Collège de Bellevue de Québec a pu être fondé, en 1935, "à condition de ne pas faire de réclame dans les journaux". (Situation rapportée par Lucienne Plante, dans sa thèse de doctorat, p. 50).

Nous avons pu constater, dans le présent mémoire, que les journaux régionaux ont le plus souvent ignoré l'existence du Collège du Bon-Pasteur de Chicoutimi, et préféré signaler les activités de l'Ecole normale, et celles du Séminaire de Chicoutimi. Tradition oblige.

Dans l'histoire des groupes humains, on peut parler de rôles de direction des sociétés (direction matérielle, direction idéologique); on peut parler des rôles de reproduction des sociétés. Dans le cas de l'histoire des femmes, il n'y a pas là que métaphore.

L'histoire, le développement du Collège du Bon-Pasteur de Chicoutimi n'échappe pas, nous l'avons vu, aux schèmes de reproduction à la fois conceptuels et contextuels. Les signifiants conceptuels étaient toujours utilisés au masculin (les étudiants, les professeurs); les instruments contextuels, les instances objectives qui accordaient les placet, étaient toujours des membres du haut-clergé. Les agents intermédiaires étaient des femmes, les religieuses. Nous avons pu constater, au cours de notre entrevue avec deux d'entre elles, et à travers ce qui transpire de notre étude, que les religieuses peuvent difficilement faire partie intégrante des instances de haute direction idéologique. Cela dit sans minimiser la noblesse de leurs objectifs et la qualité de leurs investissements personnels et intellectuels.

Nous avons peut-être réussi à faire sentir, au cours de notre présentation des entrevues avec quelques anciennes étudiantes, que leur séjour au Collège du Bon-

Pasteur a été vécu par elles comme une chance, une sorte de cadeau social. L'éducation des filles considérée comme un luxe par des ensembles sociaux, et intériorisée comme un cadeau, par celles qui y ont accès...

Un contexte d'éducation non-gratuite, non-subventionnée¹: autant d'éléments objectifs qui nourrissent grassement des attitudes de non-valeur de soi. De là aux schèmes idéologiques qui prêchent l'immolation, il n'y a aucun pas.

Pourtant, plusieurs s'échappent de ces treillis destinés à les obliger à des bonheurs déterminés par des nécessités de maintien de rapports sociaux certains. N'oublions pas que les idéologies de contemplation proposent de contourner les difficultés: souplesse et force ne sont pas antinomiques!

1. ou si peu

BIBLIOGRAPHIE

I - SOURCES

1. SOURCES MANUSCRITES

- A - Archives de la communauté des Soeurs Servantes-du-Saint-Coeur-Immaculé-de-Marie, dites du Bon-Pasteur.

Les Annales de la Maison provinciale de Chicoutimi, depuis son installation à Chicoutimi, en 1864.

Fonds Collège classique:

- Les Tableaux généraux des examens universitaires et collégiaux, de 1937-38 à 1953-54
- Les dossiers scolaires de chacune des élèves. Ces dossiers ont été constitués à partir des bulletins officiels individuels, émis à partir de 1956.
- Les cahiers des inscriptions des élèves ("Journaux d'appels" 1900-1968) à toutes les écoles tenues par les religieuses du Bon-Pasteur.
- Discours, objectifs et exigences, Bill 149 sur l'incorporation du Collège classique. Correspondance officielle, rapports statistiques, contrats, comptabilité. (Classeur 1, tiroir 3, chemises 05 à 010).
- Fascicule sur les rapports entre communauté chrétienne et société civile en matière de bien-être et santé. Travaux d'anciennes élèves à propos du Congrès de la langue française, en 1912. Documents sur les anciennes élèves. (Cl. 1, tir. 4, ch. 106 à 108).
- Les Annales des maisons fermées. Les programmes des fêtes, correspondances et lettres diverses. (Cl. 2, tir. 2, ch. 20 à 22).
- Biographie de mère Marie du Carmel, notes historiques, discours littéraire et historique par une élève de Rhétorique; organisation des fêtes du Centenaire du Bon-Pasteur, documents ecclésiastiques de l'Archevêque de Québec, correspondance avec l'évêché. Chants composés par les Soeurs. Menus des fêtes. (Cl. 2, ch. 30 à 66).

- Correspondance et rapport sexennal de l'enseignement, à l'occasion du Chapitre général 1967. (Cl. 2, tir. 3, ch. 70 à 76).
- Correspondance et rapports statistiques sur l'organisation de leurs maisons. (Cl. 2, ch. 80 à 99).
- Photos, prospectus, discours, conférences; listes des noms 1911-1916 et 1927-1958. Examens de l'École normale 1950-1964. Règlements, correspondance avec le Ministère de l'éducation. (Armoires de la voûte 3 et 4).

B - Archives du Séminaire de Chicoutimi.

Les Annales du Séminaire, entre 1935 et 1968.

2. SOURCES IMPRIMÉES

A - Archives de la Communauté des Soeurs Servantes-du-Saint-Coeur Immaculé de Marie, dites du Bon-Pasteur.

- Document relié, intitulé Evocations et témoignages, Diocèse de Chicoutimi, 1878-1978, et contenant une synthèse de la fondation de la communauté du Bon-Pasteur, à Québec, en 1850, et de l'arrivée des religieuses à Chicoutimi, en 1864. Il y a aussi dans ce document des références bibliographiques, des biographies succinctes des soeurs fondatrices du premier couvent du Bon-Pasteur, en 1864, de même que des premières supérieures, jusqu'en 1936. On y retrouve une liste des écoles et couvents dirigés par les Soeurs, jusqu'à la fondation du collège classique pour filles, en 1937, de même que des statistiques des anciennes élèves devenues religieuses, avec précision quant à la communauté.
- Document cartonné et contenant de nombreuses photos et intitulé Un siècle d'éducation: le Bon-Pasteur au Saguenay, 1864-1964. Ce document préparé par les religieuses a été diffusé à l'occasion des Fêtes du Centenaire de leur arrivée à Chicoutimi. Ces fêtes ont eu lieu en 1964.

- Un document dactylographié et cartonné sur l'Ecole normale de Chicoutimi 1850-1950, contenant de nombreuses photos dont certaines sont fort intéressantes, à notre avis. Photos des religieuses, des édifices successifs de l'Ecole normale. On y fait mention de plusieurs conférences et activités culturelles dont le contenu pourrait être analysé.

B - Archives nationales, à Chicoutimi.

Les microfilms de journaux régionaux entre 1935 et 1968. Ce sont: Le Progrès du Saguenay, Le Soleil.

Fonds Mgr Victor Tremblay:

- Archives de la Société historique du Saguenay.

3. SOURCES ORALES

- Entrevue avec Soeur Marie-Reine Boucher s.c.i.m. et avec Soeur Marcelle Gosselin s.c.i.m.
- Entrevues avec six anciennes étudiantes.
- Conversations avec la Révérende Soeur Germaine Villeneuve, s.c.i.m., responsable des Archives de la Maison provinciale du Bon-Pasteur, à Chicoutimi.
- Conversation téléphonique avec le responsable des Archives de l'Evêché de Chicoutimi.

- ANSART, Pierre, Idéologies, conflits et pouvoirs, P.U.F., 1977
- ASSELIN, Pierre-Paul, Le CEGEP de Jonquière et ses racines, Editions Jean-Claude Larouche, 1980
- AUDET, Louis-Philippe, Histoire de l'enseignement au Québec, HRW, 1971, 2 volumes.
- BARRY, Francine, Le travail de la femme au Québec; l'évolution de 1940 à 1970, Presses de l'Université du Québec, 1977.
- BECHARD-DESLANDES, Monique, "Culture féminine", L'enseignement secondaire, vol. XXVIII, no. 1, octobre 1945:15-24.
- id, "La femme et les humanités classiques," Collège et famille, vol. XII, no. 3, (juin 1955): 99-104
- BENOIT, François-Paul, Les idéologies politiques modernes, P.U.F., 1980.
- BLACK, Naomi, Women and Post-Secondary Education in Ontario, Toronto: Ontario Status of Women Council, 1974, 16p.
- BRUCHESI, Jean, "Le Collège Marguerite-Bourgeoys," Relations, vol. XV, no. 175 (juillet 1955): 179-180.
- COHEN, Yolande, "L'histoire des femmes au Québec, 1900-1950," Recherches sociographiques, XXI, 3, 1980: 339-343.
- id, "Réflexions désordonnant les femmes du pouvoir," Femmes et politique, Editions du Jour, 1981
- DESCARRIES-BELANGER, Francine, L'école rose... et les cols roses, Editions coopératives Albert St-Martin, 1980.
- DUFRESNE, Lise, Etude des motivations qui peuvent orienter les jeunes-filles vers les études supérieures, Thèse de licence en philosophie (psychologie), Institut de psychologie, Université de Montréal, 1958, 72p.
- DUMONT, Fernand, Les idéologies, P.U.F., 1974
- DUMONT-JOHNSON, Micheline, "Les communautés religieuses et la condition féminine," Recherches sociographiques, vol. XIX, 1978.

- FAHMY-EID, Nadia, "Education et classes sociales: analyse de l'idéologie conservatrice - cléricale et petite-bourgeoise - au Québec, au milieu du 19e siècle," Revue d'histoire de l'Amérique française, vol. 32, septembre 1978.
- id., "La presse féminine au Québec, 1890-1920: une pratique culturelle et politique ambivalente," ibid.
- id., Le clergé et le pouvoir politique au Québec: une analyse de l'idéologie ultramontaine au milieu du XIXe siècle, Hurtubise HMH, 1978.
- id., et LAURIN-FRENETTE, Nicole, "Femmes, familles et pouvoir de l'Eglise et de l'Etat au Québec, 1850-1950," RHAF, vol. 34, no. 2, sept. 1980
- id., et THIVIERGE, Nicole, "L'éducation des filles au Québec et en France, 1880-1930: une analyse comparée," article non publié.
- Fédération des collèges classiques, Discours et conférences, (1959-1960), document no. 9.
- La fédération des femmes du Québec, L'éducation des femmes au Québec, Brief no. 155 to the Royal Commission on the Status of Women in Canada, Montréal, 1968, 92 p. + app.
- GAGNON, Antonine, Le Collège classique Notre-Dame de l'Assomption de Nicolet, 1937-1968, Mémoire de maîtrise en histoire, Université Laval.
- GAGNON, Mona-Josée, Les femmes vues par le Québec des hommes, 30 ans d'histoire des idéologies, 1940-1970, Editions du Jour, 1974.
- GALARNEAU, Claude, Les collèges classiques au Canada-français, Editions Fides, 1978.
- GAUTHIER, Georges, "L'école d'enseignement supérieur pour les jeunes filles," Revue Canadienne, nouv. série, vol. II, no. 10 (octobre 1908), pp. 331-349.
- POSSELIN, Amédée, L'instruction au Canada sous le régime français, Laflamme et Proulx, 1911.
- GROULX, Lionel, L'enseignement français au Canada, vol. I, dans le Québec, Librairie Granger Frères Ltée, 1933.
- HANDFIELD, M. "Education familiale versus femmes universitaires," Action nationale, 54: 671-681, mars 1965.
- HEAP, Ruby, L'Eglise, l'Etat et l'éducation au Québec 1875-1898, M.A. histoire, McGill, 1976.

- HOULE, Ghislaine, La femme et la société québécoise, Ministère des affaires culturelles, 1975.
- JEAN, Michèle, Le collège Marie-Anne, fondation et expansion, 1932-1958, M.A. en histoire, Université de Montréal, 1975.
- JEAN, Michèle, Québécoises du 20e siècle, Editions du Jour, 1974.
- LABARIE, Margaret W., DUMONT-JOHNSON, Micheline et Margaret E., Tradition culturelle et histoire politique de la femme au Canada, étude #8 préparée pour la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada.
- LAJEUNESSE, Marcel, L'éducation au Québec, 19e et 20e siècles, Editions du Boréal-Express, 1971.
- LAURIN-FRENETTE, Nicole, "Féminisme et anarchisme: quelques éléments théoriques et historiques pour une analyse de la relation entre le mouvement des femmes et l'Etat," La revue sociologie et sociétés, vol. XIII, no. 2, octobre 1981.
- LAVIGNE, Marie et PINARD, Yolande, Les femmes dans la société québécoise, Editions du Boréal Express, 1977.
- LETOURNEAU, Jeannette, Les écoles normales de filles au Québec, Fides, 1981.
- LINTEAU-DUROCHER-ROBERT, Histoire du Québec contemporain, Editions Boréal Express, 1979.
- MALOUIN, Marie-Paule, Portrait d'une maison d'enseignement à Montréal, à la fin du 19e siècle, M.A. en histoire, Université de Montréal, 1980.
- MARIE-DE-BONSECOURS, soeur, "Valeur formatrice du cours classique pour les jeunes filles," Collège et famille, vol. XV (1954), pp. 6-14
- MARIE-EMMANUEL, soeur, "Nos humanités féminines," L'Enseignement secondaire, vol. XXVIII (1949), pp.180-185
- id, "Vers des humanités plus féminines," Collège et famille, vol. VI (1949), pp. 211-217
- MARIE-DE-SAINTE-ROSE-ANNE, soeur, "A propos d'un baccalauréat féminin," L'Enseignement secondaire, vol. XXII (1943), pp. 541-545.

McDONALD, Lynn, Women in Post-Secondary Education: an Approach to Improved Participation, Brief no. 330 to the Commission on Post-Secondary Education in Ontario, Septembre 1971, 5 p.

MEMOIRE des Collèges classiques de jeunes filles du Québec, à la Commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels, La signification et les besoins de l'enseignement classique pour jeunes filles, Fides 1954.

MEMOIRE de la Fédération des collèges classiques à la commission pré-citée, L'organisation et les besoins de l'enseignement classique dans le Québec, Fides, 1954.

MICHEL, Andrée, Femmes, sexisme et sociétés, P.U.F., 1977.

MILES, Angela, "Le féminisme, parole authentique et autonome des femmes," ibid.

MONIERE, Denis, Le développement des idéologies au Québec, Editions Québec-Amérique, 1977.

ONTARIO - MINISTRY OF EDUCATION, Changing Roles in a Changing World, a resource guide focusing on the female student, Toronto, 1976, 24 p.

ONTARIO - MINISTRY OF LABOUR, Research Branch, Ontario Women: selected occupational and educational data, Toronto, 1975, 7 p.

PLANTE, Albert, "Les collèges classiques féminins," Relations, vol. XV (1955), pp. 146-149.

PLANTE, Lucienne, L'enseignement classique à la congrégation Notre-Dame, Ph.D. en histoire, Université Laval, 1971.

PLANTE, Lucienne, La fondation de l'enseignement classique féminin au Québec, 1908-1926, M.A. en histoire, Université Laval, 1967.

RAPPORT de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec, 1963, (Rapport Parent), volumes I et II.

RONISH, Donna Ann, The Development of Higher Education for Women at McGill University from 1857 to 1899, with special reference to the role of Sir John William Dawson. M.A. thesis, McGill University, 1972, 126 p. (Canadian thesis on microfilm no. 14546).

id., "The Montreal Ladies' Educational Association, 1871-1885," McGill Journal of Education, 6: 78-83, Spring 1971.

- RUYSER, Raymond, Les naissances idéologiques, Calmann-Levy, 1972.
- SAINT-SPANISLAS-DE-JESUS, Soeur, "Nos jeunes-filles et le Baccalauréat," L'enseignement secondaire, vol. XXII (1943), pp. 373-383
- SULLEROT, Evelyne, Histoire et sociologie du travail féminin, Denoël-Jonthier, 1968.
- SULLEROT, Evelyne, Le fait féminin, sous la direction de E. Sullerot et du Centre Royaumont pour une science de l'homme, Fayard, 1978.
- THIVIERGE, Nicole, Histoire de l'enseignement ménager au Québec, 1880-1966, Ph.D. en histoire, Université Laval, 1981.
- TRUDEL, Marcel, "L'Université de Montréal et le programme de Latin-sciences," Relations, vol. XII, no. 141 (septembre 1952), pp. 225-226.
- UNIVERSITY OF ALBERTA, Department of Extension, Women and Advanced Education, Brief. no. 90 to the Royal Commission on the Status of Women in Canada, Edmonton, 1968, 7 p. + app.
- UNIVERSITE LAVAL, L'Université Laval au féminin, Rapport du comité d'étude sur la condition féminine à l'Université Laval, présidé par Christine Piette, Presses de l'Université Laval, 1980.
- VADEE, Michel, L'idéologie, P.U.F., 1973.
- VERVILLE, Bernardin, "Pour une culture supérieure et spécifique de la femme," L'enseignement secondaire, vol. XXV, no. 7 (avril 1946), pp. 347-353.
- VINAY, Marie-Paule, "Les humanités féminines, limites et conditions," L'enseignement secondaire, vol. XXX (1951), pp. 269-276.
- WOOLF, Virginia, Trois guinées, Editions des femmes, 1978.

Liste des annexes

- Annexe 1 - Extraits des Annales 1924-1968 de la Maison Provinciale du Don-Pasteur, à Chicoutimi p.141
- Annexe 2 - Prospectus non-daté, qui touche vraisemblablement la période située entre 1947 et 1951 p.148

Extraits des Annales 1924-1968

Consultées à la Résidence Bon-Pasteur
rue du Séminaire, Chicoutimi.

1er janvier 1924: Feu de l'école

Statistiques janvier 1924:

pensionnaires:	41
normaliennes:	77
demi-pensionnaires:	78
externes	84
élèves de piano:	105
élèves d'harmonie:	7

18 avril 1924: M. le principal prêche pendant ces deux jours, la retraite de vocation à ses filles de l'Ecole Normale et aux grandes pensionnaires.
(retraite de Paques, 20 avril 1924)

19 avril 1924: (Le délégué apostolique, Mgr Pietre di Maria) a poussé la condescendance jusqu'à nous offrir de baiser son anneau afin de nous faire gagner des indulgences attachées à cet acte de piété.

14 septembre 1924: Nous vénérons une parcelle de la vraie Croix. Puisse le divin crucifié nous donner l'amour des souffrances, la plus parfaite abnégation.

3 janvier 1926: Que sera l'année qui commence! Bonne et riche en mérites, si nous savons nous abandonner à la divine Providence!

6 janvier 1926: M. le principal vient passer la récréation du soir à la communauté. Les différents moyens de nous sanctifier font le sujet de la conversation. Tout d'abord nous donnons le premier rang à la reine des vertus, l'amour de Dieu et du prochain, ensuite

nous plaçons la mortification, laquelle doit comprendre l'humilité et l'abnégation du Moi (souligné par l'annaliste).

1er janvier 1933: Mon Dieu Bénissez la nouvelle année! Les lettres annuelles de nos maisons-soeurs nous font part des conséquences de la terrible crise et des prières qui se font pour fléchir la justice de Dieu. Confiance! Abandon!

23 janvier 1933: Conférence: Chanoine J.-E. Duchesne "Education des femmes au 18e siècle".

2 janvier 1934: Son Ex. Mgr Lamarche, notre sympathique évêque reçoit la communauté sur les 10h et lui souhaite une Bonne année. Les bonnes années, dit-il, c'est nous qui les faisons selon notre correspondance à la grâce. Et après un développement, il ajoute: "Ce que je vous recommande par-dessus tout mes soeurs, c'est l'enseignement du catéchisme. Toute la hiérarchie religieuse voit dans ce fait le grand moyen de réaction contre les malheurs qui nous entourent".

20 juillet 1934: Pour occuper nos loisirs de vacances, notre chère Soeur Supérieure nous procure l'avantage de suivre des cours de latin. M. l'abbé O.-D. Simard, notre aumônier, accepte, avec la bienveillance et le dévouement qui le caractérisent, d'être notre professeur.

28 janvier 1935: Création d'un cercle d'études. Laure Conan, par treize des anciennes élèves.

Sous la présidence de M. l'abbé O.-D. Simard, et cela, pour répondre à un désir de Mgr notre évêque. Les réunions avaient lieu tous les deux lundis à 7h30.

- 3 septembre 1937: Le cours classique secondaire officiellement inauguré ce matin compte 15 élèves qui suivront un horaire particulier et auront 3 maîtresses à leur disposition. Nos meilleurs voeux de succès.
- 25 novembre 1937: Conférence anti-communiste par M. René Bergeron. Ce catholique convaincu propose le seul remède efficace contre le fléau redoutable: un catholicisme intégral vécu loyalement, intensément.
- 22 décembre 1937: ...Les élèves du cours classique donnent une séance en l'honneur de sa majesté la langue française, pour laquelle elles ont vaillamment guerroyé depuis octobre. Leur programme comporte chant, dialogues, déclamations, "combats singuliers".
- 28 septembre 1938: M. René Bergeron nous donne cet après-midi une longue conférence sur la vraie nature du communisme.
- 27 septembre 1939: L'apôtre canadien anti-communiste M. René Bergeron nous donne sa conférence annuelle, et nous explique que le communisme est une doctrine de vie dont la base est la négation de Dieu.
- 22 octobre 1940: Mgr (Mélançon) remercie M. l'aumônier, félicite musiciennes et chanteuses et dans une courte mais substantielle allocution, il expose à son auditoire attentif le rôle de la femme idéale dans la société. "Le mot "femme", dit-il, est synonyme "d'immolation", mais immolation dans l'amour". Ce thème lui fournit matière à dégager des justes et fortes leçons que nos grandes ont pieusement recueillies pour les mettre en pratique, nous l'espérons.

- 5 décembre 1940: M. l'abbé C.-J. Aubin, professeur de rhétorique au séminaire,
 "L'influence des femmes dans les lettres"
 (...) Si la femme ne crée pas de chefs-
 d'oeuvre, elle peut toujours se consoler
 en pensant que c'est elle qui les inspire
 tous ou à peu près.
- 22 juin 1942: Merci de nous avoir donné les études classi-
 ques de filles. Les études classiques ont
 été éprouvées par les siècles et elles ont
 fourni et fournissent encore à notre pays
 ses fils les plus éminents et les plus
 utiles .
- (...)
- La religion compte sur vous. C'est aux
 femmes de sauver en notre pays la Foi, de
 garder à la terre l'amour de Dieu. (...)
 À la veille d'être chassé du coeur de trop
 d'hommes pour qu'il y rentre de nouveau, il
 faut que le Christ reste vivant au coeur des
 femmes. Car la force aime habiter leur âme
 restée plus innocentes(sic), car la prière
 est plus aisée sur leurs lèvres plus pures .
- (Extraits de l'allocution prononcée par M.
 l'abbé Sylvio Kérouack lors de la distri-
 bution des prix, 20 juin 1942.
- 16 septembre 1942: Causerie. René Bergeron (...)
 sur les ravages toujours grandissants
 du communisme.
- 22 juillet 1943: Mention de cours de latin donnés par S.S.
 Marcelle d'Auvergne.
- 4 octobre 1944: M. René Bergeron, bien connu pour son zèle
 à l'Action Catholique, fait une conférence
 contre le communisme, se donne des vues
 cinématographiques à l'appui de ses paroles.
- 24 novembre 1946: Nous recevons aujourd'hui une société
 dite: "Esclaves de Marie", organisée et
 dirigée par les Pères Montfortains éta-
 blis à Jonquièrre.

1er décembre 1948: M. René Bergeron vient donner une conférence sur le communisme. Il termine sur un film intéressant. "La Famille en fleurs".

22 avril 1949: Louis-Joseph Drouin, aumônier, à Son Excellence Mgr Mélançon

(...) Mais c'est une oeuvre beaucoup plus difficile encore que de former des âmes à l'amour du devoir, de la piété et de la vertu, que de tremper des volontés et dresser des caractères. Ici, évidemment, il faut compter davantage sur les grâces d'En-Haut que sur les ressources humaines. Mais encore faut-il assurer la coopération des ces dernières.

(...)

22 avril 1949: Fête de M. l'aumônier.
discours Abbé Drouin - en réponse à l'adresse des élèves

(...) Vraiment on serait mal venu de prétendre que vous n'êtes pas en faveur de la primauté spirituel (sic).

... C'est pourquoi je me prête volontiers à la fête de l'aumônier; je dirai plus, je dirai même que j'y tiens. J'y tiens parce qu'il est juste que vous exprimiez aussi votre estime pour le prêtre et que vous vous réjouissiez dans un grand congé en son honneur de tous les bienfaits qui vous viennent par son ministère. ...

... Développez chez vous, votre estime pour un règlement de vie, pour une discipline, pour la soumission volontaire à l'autorité.

6 octobre 1949: Retraite - avec Père Garon, Monfortain de Jonquièrre.

25 novembre 1949: "Lancement de l'Estudiante", journal-revue du Collège Bon-Pasteur.

1951, les 6-7-8 mai

et autres mentions: Le grand parloir était transformé en salle d'exposition des ouvrages des élèves: travaux de couture, de raccommodage, de broderie, de tricot.

et les 10, 11, 12 juin, le même parloir servait à l'exposition artistique de dessin.

Mentions de concerts et de soirées littéraires.

13 septembre 1953: Mgr Mélançon prit ensuite la parole. Il adressa ses félicitations aux 6 nouvelles bachelières. Puis, il ajouta qu'il se permettait comme père de la famille de leur donner ses conseils. Je compte qu'elles feront partie de l'élite qui opposera une bannière au matérialisme envahissant, au vulgarisme des modes indécentes, au snobisme, aux sports violents, car le rôle de la femme est de première importance dans notre société, si les hommes font les lois, n'oublions pas que ce sont les femmes qui font les moeurs!

Mai 1956: "Croisade pour la modestie dans le vêtement". par Charles-Omer Garant, évêque auxiliaire à Québec, à la suite de Pie XII, 15 août 1954, qui adressait une lettre aux évêques du monde entier sur ce grave sujet. Au nom des plus chers intérêts de la Famille, de l'Eglise et de la société civile, dit l'Episcopat de la paroisse civile de Québec dans une "déclaration". Toutes les élèves ont eu un fascicule.

Septembre 1957: Mgr notre évêque nous défend absolument d'enseigner comme culture physique tous les pas de danse (danses de folklore comprises) dans les couvents et les écoles de son diocèse. Vos élèves, dit-il, danseront quand même, mais elles ne pourront pas dire: "Ce sont des religieuses qui nous ont enseigné à danser au couvent."

1964: Les "étudiantes" ne font pas d'enseignement. Le rapport Parent les inquiète.

- 5 mai 1965: Conférence de M. William Roussy, directeur du Service des Bibliothèques de la régionale Lapointe.
- 25 juin 1965: Conférence de Guy Brouillette "professeur à l'Université de Montréal", donne la première conférence sur la régulation des naissances à l'ouverture du Congrès national du Service de préparation au mariage.
- 22 juin 1965: Eléments, syntaxe, méthode et versification pris en charge par la Commission scolaire de Chicoutimi (secteur secondaire classique).
- 23 septembre 1965: Jean-Marie Dugas,
"La civilisation de l'image, dans le cadre diner-causerie..."
- 3 novembre 1966: Communication sur "la vie de Foi des jeunes" par l'abbé Joseph Boies, directeur de la pastorale du Collège.
Communication sur "Le travail intellectuel des jeunes" par Mlle Pauline Lavallée, directrice adjointe du cours secondaire, dans le cadre d'une rencontre entre les professeurs du Secondaire et les parents de leurs élèves.
- 7 mai 1968: Signature finale de la transaction entre la Commission Scolaire régionale Saguenay et la maison provinciale.
- 4 septembre 1968: Il y avait 3 classes de secondaire III classique et 2 classes du secondaire II, option latin.

Prospectus

Non daté - (vraisemblablement avant 1951)

Enseignement

L'objectif, que le collège du Bon-Pasteur se propose d'atteindre par le moyen des études classiques est celui-là même que le pape Pie XI a fixé dans son encyclique sur l'éducation chrétienne de la jeunesse: la formation intégrale de véritables et parfaites chrétiennes dévouées à l'Eglise et à la société.

Le collège du Bon-Pasteur suit les programmes de la faculté des Arts de l'Université Laval à laquelle il est affilié depuis 1947.

Il offre:

- a) le cours collégial ordinaire, après la versification
- b) le cours collégial spécial, après la 11e année scientifique
- c) le cours du Brevet A et du Baccalauréat en pédagogie

Règlement

Les pensionnaires du collège peuvent sortir toutes les fins de semaine et elles sont autorisées à sortir le soir pour assister à des concerts, des conférences utiles aux études ou pour des réunions désirées par les parents, après entente avec la direction.

Les parents doivent envoyer à la direction une autorisation écrite, s'ils permettent à leur jeune fille d'autres sorties en ville.

Uniforme

Jupe grise, chemisier blanc ou de teinte pâle et une veste bleu marine avec écusson du collège. Seul le cardigan bleu marine uniforme est permis. Mantille pour la chapelle.

Bourses d'études

Aux étudiantes qui en ont besoin, le Ministère de la Jeunesse accorde des bourses d'études. On peut obtenir une formule de demande au

Ministère de la jeunesse,
Service de l'aide aux étudiants,
Hôtel du gouvernement, Québec.

Déboursés annuels

Frais d'entrée (pensionnaires)	:	\$ 10.
Chambre et pension	:	500.
Enseignement	:	300.
Inscription	:	25.

Le montant versé pour l'inscription couvre les frais de laboratoire, bibliothèque, discothèque, location des togas, conférences, retraites, inscription à l'université, activités parascolaires.

Les manuels de classe sont à la charge des parents.

Déboursés facultatifs

Piano	:	\$ 100.
dessin	:	80.
repas (externes)	:	.75¢

Mode de paiement

Les frais de pension et d'enseignement sont payable en cinq versements, au début de septembre, de novembre, de janvier, de mars et de mai.

N.B. L'élève ne peut être admise aux examens de semestre si son compte n'est pas en règle avec la procure.